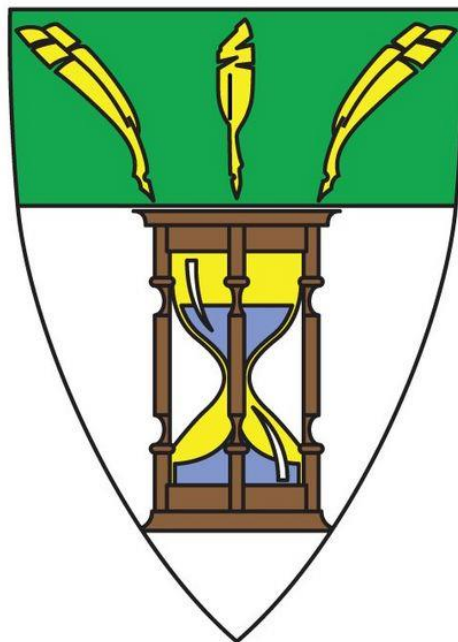


L'erreur judiciaire

Tuteur : Henn Laurent



ROLO FREITAS Sara (LEM)
19/04/2021

"Je préfère témoigner, encore et encore. Continuer à raconter mon histoire, pour que chacun comprenne que l'injustice s'est abattue sur un pauvre garçon comme des millions d'autres ; pour que ceux qui sont chargés de traquer les criminels n'oublient jamais que de leurs "intuitions" dépendent des vies entières ; et pour que ceux qui doivent faire appliquer la justice sachent à quoi ressemble l'injustice. "

Patrick Dils, Il ne me manque qu'une chose

Table des matières

I.	Introduction	4
II.	Système judiciaire et erreur judiciaire	5
1.	L'erreur judiciaire – Définition	5
a.	Qu'est-ce que l'erreur judiciaire ?	5
b.	Les causes de l'erreur judiciaire	6
c.	Les conséquences de l'erreur judiciaire	12
2.	Le pouvoir judiciaire	15
a.	Le système judiciaire et les personnes impliquées lors d'un procès	15
b.	La justice en France et au Luxembourg	19
c.	Erreur judiciaire et condamnations	25
III.	L'erreur judiciaire en Europe et aux États-Unis	28
1.	L'erreur judiciaire en France et au Luxembourg	28
2.	L'erreur judiciaire aux États-Unis	30
a.	Comment la situation se présente-t-elle aux États-Unis ?	30
b.	Les erreurs judiciaires et le racisme aux États-Unis	30
3.	Lutter contre l'erreur judiciaire	32
a.	Adn et généalogie génétique	32
b.	Projet Innocence	33
IV.	L'erreur judiciaire : affaires connues	36
1.	L'Affaire de la joggeuse de Central Park	36
a.	Les faits	36
b.	Dans leur regard	39
2.	L'erreur judiciaire : autres affaires connues	40
a.	Brenton Butler	40
b.	Valentino Dixon	41
c.	Richard Phillips	42
V.	Conclusion	43

I. Introduction

Cette année j'ai décidé de consacrer mes recherches sur le sujet des erreurs judiciaires.

C'est en découvrant le cas des *Cinq du Central Parc* que j'ai réalisé à quel point cela était grave et surtout comment cela peut arriver « si facilement » qu'une erreur judiciaire se produise. Souvent nous ne sommes pas conscients du fait qu'il y a beaucoup de victimes d'erreur judiciaire en prison et que l'injustice que subit la personne innocente est irréparable.

Ce qui est choquant pour moi aussi c'est de découvrir que le problème de l'erreur judiciaire est souvent lié au problème du racisme vis-à-vis des gens de couleur. Il est trop facile d'accuser quelqu'un parce qu'il a fait un mauvais choix, parce qu'il se trouvait au mauvais endroit au mauvais moment ou parce qu'il n'a pas la « bonne couleur » de peau. Malheureusement trop de personnes ont dû subir des années de prison, soit parce que les criminels et les coupables étaient des gens de couleurs, soit parce que les gens ne voulaient pas avouer qu'ils ont commis une erreur en condamnant une personne innocente, soit parce que les investigateurs n'étaient pas assez sérieux pour faire des recherches plus approfondies sur l'enquête. De nos jours la situation a évolué et en général, notre société ne condamne personne en fonction des stéréotypes du coupable idéal, pourtant ces erreurs arrivent encore. À ce moment précis, des milliers de victimes d'erreur judiciaire se trouvent en prison, certains sont condamnés à la peine de mort, certains sont condamné à la prison à vie et certains sont condamnés à quelques années de prison, mais chacun d'entre eux se bat pour la même chose, la justice et la liberté.

Dans mon Trape je présente une recherche plus approfondie sur le sujet de l'erreur judiciaire, j'explique principales causes et conséquences de l'erreur judiciaire. Je présente aussi un peu le système judiciaire et le travail de la police, des avocats et des juges jusqu'au jugement et à la condamnation du suspect. Je parle enfin de la situation dans certains pays et de certains cas d'erreurs judiciaires connus dans le monde entier.



*George Stinney
Accusé de meurtre à l'âge de 14 ans
Condamné à la peine de mort et exécuté
Reconnu 70 ans après son exécution*

II. Système judiciaire et erreur judiciaire

1. L'erreur judiciaire – Définition

a. Qu'est-ce que l'erreur judiciaire ?

Une erreur judiciaire se produit quand un innocent est accusé d'un crime alors qu'il n'est pas coupable.

L'erreur judiciaire ne devrait pas se produire pourtant, cela arrive encore de nos jours. Certains cas d'erreur judiciaire sont plus graves que d'autres, et c'est surtout le cas quand un accusé se retrouve par exemple en prison pendant des années et que son innocence est confirmée seulement des années après son procès.

De nos jours les erreurs judiciaires se produisent plus souvent qu'on ne le pense. Plusieurs raisons expliquent pourquoi de telles erreurs peuvent être commises, cela peut être dû par exemple :

- à un faux témoignage
- à un faux aveu d'un innocent sous pression
- à des preuves souillées
- au besoin de trouver un coupable
- à la multiplication de petites erreurs de la police et de la gendarmerie lors de l'enquête

Parfois, les preuves n'ont pas été suffisamment prises en considération et donc de telles erreurs se produisent rapidement. Ces types d'erreurs ont toujours existé et les éviter serait presque impossible. Mais malheureusement, à cet instant précis, beaucoup d'innocents se trouvent derrière des barreaux, et il n'y a aucune preuve ou aucun soupçon que cette personne est peut-être innocente. Et c'est là le problème ou pire encore quand les accusés se trouvent dans le couloir de la mort. Dans certains pays où il existe encore la peine de mort, placer quelqu'un dans le couloir de la mort est très risqué, puisque les chances que la personne qui s'y trouve soit innocente existe.

Vous vous demandez peut-être comment une telle erreur peut se produire ? La réalité est que de tels erreurs sont vraiment possibles et qu'une petite erreur peut provoquer de grands dégâts dans une enquête. Si par exemple nous voulons atteindre un point qui se trouve sur la carte, mais que nous prenons la mauvaise route sans le remarquer, nous n'allons jamais atteindre le point où nous voulions aller initialement et c'est la même chose pour les erreurs judiciaires, un petit détail peut innocenter quelqu'un de coupable, tout comme un petit détail peut accuser un innocent, et c'est là que se trouve le problème.

b. Les causes de l'erreur judiciaire

Les causes de l'erreur judiciaire sont donc nombreuses, une simple faute ou fausse interprétation dirige l'enquête dans une toute autre direction qui clairement est la mauvaise.

- La représentation juridique

Le meilleur moyen d'éviter une erreur judiciaire est une représentation juridique efficace, cela veut dire pour le suspect avoir un avocat qui dispose des compétences, de l'expérience et des ressources nécessaires pour pouvoir bien défendre son client.

Or, dans les pays où la peine de mort n'a pas encore été abolie, un problème très courant est que les accusés n'ont pas une représentation juridique efficace et dans le pire des cas n'en ont même pas. Dans certains cas, les accusés n'ont pas le droit à un avocat tout de suite après leur arrestation, et donc, des méthodes d'interrogation qui poussent les accusés à avouer sont utilisées. Malheureusement, les avocats qui s'occupent des accusés qui sont condamnés à la peine de mort sont très mal payés et manquent souvent de ressources, parfois ils ne peuvent même pas faire entendre des témoins ou consulter des experts. Dans le pire des cas, les avocats rencontrent leurs clients seulement le jour même du procès ou bien ne se présentent même pas aux audiences prévues. Le manque d'informations et de contact sont un grand désavantage dans une telle défense, puisque les avocats n'ont pas obtenu les ressources nécessaires pour pouvoir proprement défendre leur client. Ce problème est malheureusement très courant et empêche ainsi, à beaucoup d'accusés, d'échapper à la peine de mort.

- La violence et la pression

Autre chose qui conduit à beaucoup d'erreurs judiciaires est la torture et la pression qui mènent à de faux aveux.

Ces méthodes sont généralement appliquées pendant les interrogatoires et la police utilise le pouvoir qu'elle a pour déstabiliser l'accusé, ce qui conduit souvent à des faux aveux. L'utilisation de la violence et de la pression psychologique sont souvent employées lorsque les preuves que la police obtient ne sont pas assez puissantes pour prouver que la personne est coupable ou même lorsque la police n'a simplement pas assez de preuves pour pouvoir accuser une personne d'un crime. En utilisant la violence physique et psychologique, il est souvent simple d'arriver à des aveux.

La violence n'est pas le seul moyen qui aide la police à obtenir ce qu'elle veut parfois, des interrogations manipulatrices et suggestives sont tout aussi efficaces, surtout pour arracher des aveux à des personnes fragiles ou atteintes d'un handicap mental. Pour les jeunes aussi ces situations sont très difficiles, puisqu'ils cèdent rapidement à la pression de la police et avouent rapidement et facilement avoir commis un crime qu'ils n'ont pas réellement commis. Le problème est que les jeunes ou même les adultes ne seraient pas dans ces situations sans la présence d'un avocat ou pour les enfants simplement si un adulte était présent, mais souvent il n'est pas possible d'être en présence d'un avocat ou d'un adulte immédiatement après une arrestation et les policiers en profitent.

- Les témoins et leur témoignage

Trouver le mauvais coupable n'a pas toujours à voir avec les preuves ou la police, parfois les témoins sont ceux qui peuvent complètement tourner l'affaire dans une autre direction.

Parfois il arrive que les témoins fassent de faux témoignages puis, quelquefois, les témoins font aussi des erreurs en identifiant les suspects.

Ainsi, au moment d'identifier un suspect les témoins estiment qu'ils peuvent faire confiance à leurs souvenirs. L'erreur est alors souvent le résultat de facteurs psychologiques ou environnementaux qui affectent la fiabilité de leurs souvenirs. Les facteurs qui jouent sont le stress, les armes, l'utilisation techniques de déguisement, la différence d'origine ethnique entre le témoin et le suspect, l'éclairage, la distance et le peu de temps disponible pour voir l'auteur du crime.

Les méthodes utilisées par les policiers pour avancer et identifier un coupable augmentent aussi parfois le risque d'identifier la mauvaise personne. C'est le cas par exemple quand les policiers montrent des photos de certains suspects aux témoins ou bien avec la durée des procédures qui peut dans certains cas être très longue et il faut attendre très longtemps avant même pouvoir faire témoigner les témoins. Dans ces situations, la mémoire et les souvenirs du crime sont de plus en plus flous, ce qui fait que les descriptions peuvent ne pas correspondre au vrai coupable et mènent les policiers sur une autre piste.

Les enquêteurs de la police et les juges accordent souvent une grande importance aux témoignages des témoins, donc une petite erreur peut très facilement influencer une erreur judiciaire.

- La durée de la détention provisoire

Parfois le problème n'est pas la longueur du procès ou l'identification par le témoin, le problème est la durée de la détention provisoire.

Pendant la garde à vue, les suspects sont gardés au commissariat de police pendant des heures et parfois des jours, la garde à vue peut aller de 24 à 48 heures et même 72, 96 ou encore 144 heures en cas de crime grave comme le trafic de drogue ou le terrorisme. Donc, fatigués et en espérant être libérés ou passer à la prochaine étape, les prisonniers passent rapidement aux aveux et avouent un crime qu'ils n'ont pas commis. En Afrique par exemple, les détenus sont parfois placés sous détentions pendant des années avant la tenue de leur procès et souvent les détenus n'ont pas le droit de voir un avocat pendant tout ce temps. Pendant ce temps beaucoup de choses changent, les preuves disparaissent, les témoins meurent ou les souvenirs des témoins sont tellement flous qu'ils ne servent à plus rien, donc il est très probable que le détenu devienne une victime d'erreur judiciaire.

- La dissimulation des preuves

Cacher des preuves qui peuvent éliminer un suspect de la liste des coupables est interdit, mais malheureusement cela arrive parfois.

Souvent les preuves d'innocence sont les clés qui peuvent sortir des suspects de la liste des coupables, mais quand elles sont cachées par la police, elles ne servent à rien, surtout si personne ne connaît leur existence. Il existe certaines affaires où, non seulement les policiers ont caché des preuves qui pouvaient prouver l'innocence de l'accusé, mais en plus n'ont même pas informé la défense que ces preuves existaient, puisqu'ils ont prétendu que rien n'avait été trouvé.

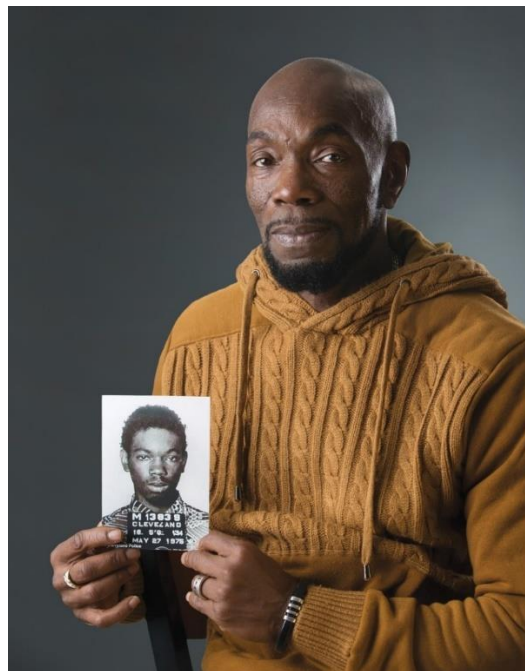
- Le manque de ressources ou d'expérience

Un peu plus haut dans mon texte, j'ai mentionné le fait que, parfois, les avocats manquent de ressources ou d'expérience pour pouvoir correctement traiter des affaires compliquées, comme par exemple, les affaires qui impliquent la peine de mort. Cela ne vaut pas seulement pour les avocats, mais aussi pour les procureurs, la police ou le juge. Les fautes commises par la police ou le pouvoir judiciaire sont souvent la causes d'erreurs judiciaires.

En Amérique par exemple, 47 pourcents des cas ne respectent pas la justice dans la procédure. Dissimuler des preuves à décharge, manipuler le tribunal, faire des faux aveux, obtenir une déclaration de l'accusé ou de témoins par la force et mener des poursuites criminelles pour se venger d'une personne, tous ces actes

qui ne respectent pas la justice dans la procédure lorsqu'un procureur se rend coupable d'un des actes nommés. Dans beaucoup de cas, l'emploi des techniques policières peut avoir un énorme effet sur le déroulement de l'affaire. Normalement quand un crime est signalé, la police mène une vaste opération, elle mène un coup de filet dans la zone où le crime a été commis pour pouvoir savoir qui pourrait être un potentiel suspect, ou alors elle arrête quelques personnes pour pouvoir les interroger.

Cette méthode est assez efficace et devrait dans la plupart des cas éviter des erreurs judiciaires, mais le problème est que dans beaucoup de cas, la police arrête des personnes qui sont arrêtées sur la base d'informations incomplètes. Parfois le seul motif de ces arrestations sont les liens du suspect avec le crime, comme la famille et les amis. Malheureusement, un aspect qui peut aussi mener à une arrestation est la nationalité de la personne qui est arrêtée.



*Ricky Jackson
Accusé de meurtre
Condamné à perpétuité
Innocenté 39 ans après son arrestation*

- La question financière

Parfois, les erreurs judiciaires n'ont plus à voir avec la vie, mais avec la situation financière dans laquelle se trouve le suspect. Parfois lorsque l'enjeu de l'enquête n'a plus rien à voir avec les preuves et qu'un agent de l'État exige un pot-de-vin, si le suspect n'a pas assez d'argent pour pouvoir le payer, le risque qu'il se retrouve en prison est très élevé. Ces personnes sont souvent gardées en détention pendant plus de temps et pour obtenir des aveux, la police commence à utiliser la force et profite du pouvoir qu'elle a pour déstabiliser le suspect. Il est également possible que l'on demande à un détenu de verser un pot-de-vin pour pouvoir être libéré instantanément ou alors simplement pour être libéré plus tôt. À cause de ce problème financier, dans certains pays, certaines personnes se retrouvent longtemps en détention provisoire, parce qu'elles n'ont pas les moyens de se payer « une sortie plus rapide ».

Les problèmes financiers n'ont pourtant pas toujours un rapport avec les victimes. Les policiers sont souvent mal payés, cela ne les encourage pas à dépenser ou investir de temps pour pouvoir avoir plus de moyens dans une enquête. Ils reçoivent alors leurs informations d'une autre manière, en quelque sorte de manière illégale. De plus, dans certains cas, la durée du procès ou l'attente du début du procès étant très longues, il se peut que, parfois, les avocats versent des pots-de-vin pour pouvoir faire avancer l'affaire plus rapidement à la demande de leurs clients.

- Un procès juste

Normalement lorsqu'une personne risque d'être condamnée à la peine de mort, il faut respecter les garanties d'un procès juste exigées par le droit national et international. Aux États-Unis, dans beaucoup de cas, alors que c'est la loi, elle n'est pas toujours respectée.

Ainsi, au lieu de faire un procès qui est bien organisé et où toutes les règles sont respectées, souvent le pouvoir juridique essaie de faire passer le procès le plus rapidement possible. Ce genre de situation arrive souvent quand les responsables politiques et le public réclament un procès rapide.

De plus, bien que dans l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, il est dit que « le droit à un procès public et juste devant un tribunal compétant, indépendant et neutre »¹ est l'un des droits fondamentaux pour une procédure équitable. Pourtant, dans la plupart des États où la peine de mort existe encore, le système judiciaire n'est pas indépendant et dans d'autres États, le pouvoir judiciaire doit faire face à la corruption. Dans les pays où il y a un risque de terrorisme par exemple, de nouvelles lois ont

¹ Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

[Pacte international relatif aux droits civils et politiques \(résumé\) - Conseil de l'Europe \(coe.int\)](https://www.coe.int/fr/treaties/14)

été adoptées pour faciliter les poursuites judiciaires contre les terroristes présumés. À cause de ces lois, les chances de commettre des erreurs judiciaires sont beaucoup plus grandes et il est donc très probable que certains innocents se retrouvent en prison.

Puis, si en première instance il n'est pas possible prouver l'innocence d'un suspect, le droit à un recours en révision ou faire un appel existe et peut aider à prouver l'innocence et éviter la prison à un innocent. En théorie, il est normalement toujours possible de poser un recours ou de faire appel, mais souvent en pratique il n'est pas possible d'utiliser ce droit ou alors ce n'est simple. Cela se produit surtout lorsque les dossiers judiciaires ne sont pas bien archivés, pas bien classés, illisibles ou dans le pire des cas ils manquent. Quand les dossiers manquent il est donc impossible de réexaminer les dossiers et de prouver l'innocence des accusés.

Enfin, un autre problème est que dans certains pays avoir accès à un avocat ce n'est pas très facile. En Afrique par exemple, les détenus doivent parfois se défendre eux-mêmes sans avoir de l'expérience juridique ou même sans avoir une personne à leurs côtés qui puisse les aider. Dans la plupart de ces cas, les accusés n'ont pas accès aux documents de l'enquête et ne peuvent même pas lire ni écrire, alors ce sont souvent les gardes qui doivent rédiger la majorité des demandes d'appel des prisonniers.

- Les stéréotypes et discriminations

Malheureusement, nous nous trouvons dans un monde où les stéréotypes et les discriminations peuvent augmenter les risques d'erreur judiciaire. Lorsque les enquêtes visent des minorités raciales, avec une autre couleur de peau par exemple, les risques qu'une erreur judiciaire soit commise sont beaucoup plus grands et cela seulement à cause des stéréotypes de notre société.

En plus des personnes de couleur, les étrangers peuvent aussi se retrouver dans des situations de risque à cause de leur manque de connaissances du système judiciaire. Le droit international prévoit que les accusés étant des étrangers soient prévenus et informés de leur droit à communiquer avec leur consulat. Cela veut dire que les accusés venant d'un autre pays ou qui parlent une autre langue doivent recevoir l'aide d'un interprète au cours de la procédure pénale et également lors des interrogatoires. Actuellement, malheureusement il est souvent le cas que les autorités ignorent ce droit.

- La vision en tunnel

La vision en tunnel est courante dans les cas d'erreur judiciaire. L'expression « vision en tunnel » exprime le fait que la police, les procureurs et d'autres acteurs judiciaires se concentrent sur une piste précise et ne cherchent plus à trouver une autre piste qui pourrait innocenter une personne suspecte à cause de la première piste.

Malheureusement, quand les policiers se concentrent trop tôt sur une fausse piste, il se dirigent normalement directement dans une mauvaise direction et plus rien ne peut innocenter le suspect puisque les autres preuves sont généralement complètement ignorées.

Cela a également directement une influence sur leur façon de voir les choses et leur interprétation des nouvelles informations.

Les procureurs et la police ne sont pas les seuls qui peuvent être touchés par la vision en tunnel, cela vaut également pour les avocats et le plus grave est que cela peut également affecter leur défense. Par conséquent ils peuvent estimer que leur client est coupable et ne cherchent ainsi pas à trouver d'autres preuves avec lesquelles ils pourraient bien les défendre. Ainsi les suspects peuvent ne pas être défendus de la bonne manière ou assez bien et cela peut, dans certains cas, conduire à une arrestation injuste.

- Les test ADN non utilisables

Les tests ADN réalisés sur les scènes de crime peuvent permettre d'identifier le coupable. Le problème est que parfois ces preuves ne sont pas suffisantes puisque dans certains cas elles sont détruites et abîmées, ce qui rend impossible de pouvoir les utiliser et donc de prouver l'innocence du suspect.

- Les causes diverses

En plus des causes objectives déjà indiquées, d'autres causes peuvent facilement entraîner une erreur judiciaire. Il est possible de nommer par exemple les opinions préconçues de la police, les réactions d'enquêteurs non impartiaux ou les mauvaises directives au jury.

c. Les conséquences de l'erreur judiciaire

Être injustement accusé d'un crime et être envoyé en prison pour quelque chose que l'on n'a pas fait, peut avoir de graves conséquences et cela non seulement sur le mental de la victime, mais aussi sur sa vie et ses droits.

Très souvent les détenus peuvent avoir des difficultés relationnelles, des pertes de relations cruciales comme par exemple, la perte de contact avec la famille et les amis, et bien évidemment aussi des problèmes psychologiques.

Ces conséquences sont seulement une partie des conséquences pour un détenu et elles sont valables pour les victimes d'erreurs judiciaires mais aussi pour les autres détenus. Les victimes d'erreurs judiciaires vivent cela encore tout autrement, il ne faut pas oublier que ce sont tout de même des victimes et que, suite à une erreur, ces personnes perdent et ratent des moments précieux de leur vie, puisqu'elles doivent passer, injustement, ces années en prison.

- Les conséquences psychologiques

Devoir vivre en prison n'est pas facile et s'y retrouver pour une injustice est très dur à subir psychologiquement. Le problème est que se retrouver entouré de criminels alors que l'on n'en est pas un, n'est pas facile. En prison, il faut s'adapter aux conditions de vie, cela veut dire se protéger et pouvoir s'adapter aux autres. Généralement, des clans se forment dans ces endroits, il y a beaucoup de disputes et de combats violents, il faut donc constamment être vigilant pour pouvoir se protéger. Dans certains cas, pour se protéger il faut se rallier à un des groupes, ce qui « oblige » le détenu à faire des choses qu'il ne supporte pas d'un point de vue psychologique, comme par exemple, soutenir une cause, un combat ou dans le pire des cas participer à un combat.

Les conséquences psychologiques restent aussi après la prison. Souvent, les détenus ne vont pas au bout de leur peine et sont donc libérés de prison plus tôt que prévu. Pour beaucoup de ceux qui ont subi un emprisonnement injuste, être libre ne veut pas directement dire qu'ils se sentent libres, souvent ces victimes se sentent toujours privées de leur liberté et toujours emprisonnées.

De plus, souvent après leur libération, les victimes se trouvent face à l'absence ou à la mort d'un membre de la famille ou d'un ancien ami. Emprisonnés, ils n'ont plus eu la possibilité de voir leurs amis proches ou certains membres de leur famille, ils sont généralement très touchés par la perte d'un membre de la famille. Les ex-détenus subissent cela, en plus du ressentiment de la perte de leur liberté, également comme la perte de leur identité.

- Les conséquences dans le comportement

Les conséquences de l'emprisonnement, suite à une injustice peuvent dans certains cas aussi se manifester dans le caractère. Souvent lors de leur libération, les ex-détenus bien évidemment victimes d'injustice ressentent beaucoup de haine envers la société, ils ressentent un sentiment de colère et de haine envers le système juridique et la société.

Des ex-détenus qui avaient été incarcérés injustement ont admis que leur expérience en prison avait eu de graves conséquences sur leur personnalité et qu'ils étaient devenus plus agressifs et plus impulsifs.

Par ailleurs, lors de leur libération, alors qu'ils sont finalement libres, non seulement les détenus ne se sentent pas en liberté mais en plus, leur emprisonnement et le temps passé injustement en prison a changé leur vision du monde et de la vie. Ils ont donc une toute autre manière de voir le monde et la vie, généralement différente de celle qu'ils avaient auparavant.

Beaucoup d'ex-détenus souffrent ainsi des conséquences de la prison même après leur libération. Ce sentiment d'être toujours emprisonné et de ne plus avoir leur vie d'avant les empêche de bien vivre leur retour à une vie normale et pour les détenus qui se sont retrouvés en prison alors qu'ils étaient innocents, même après la confirmation de leur innocence et de leur libération, ils vont pour toujours devoir vivre avec ces conséquences qu'ils n'ont, au final, pas méritées.

- Les conséquences du quotidien

Être innocent et être envoyé en prison pour quelque chose que l'on n'a pas fait est bien évidemment très dur à vivre au quotidien.

Dans certains cas, cela le reste difficile lorsque le détenu est libéré de prison, mais que son innocence n'a pas encore été prononcée. Beaucoup restent alors encore convaincus que le détenu est coupable et il est donc difficile par exemple de trouver du travail. Dans tous les cas, donc même quand le détenu est finalement reconnu innocent, ces problèmes pour retrouver un travail existent encore. Un autre problème fréquent est le problème financier. Beaucoup d'ex-détenus ont du mal à trouver du travail après leur libération, ce qui bien évidemment cause des problèmes financiers.

En plus des problèmes professionnels, des problèmes familiaux ou sociaux peuvent aussi apparaître à cause du passé de l'ex-détenu et des années passées en prison. Dans certains cas, les personnes qui sont envoyées en prison ont des enfants. Se retrouver en prison fait que les condamnés perdent la garde de leurs enfants et pour une personne qui a injustement été envoyée en prison, cette conséquence peut être une des pires qu'une personne doit subir. Après leur libération, même après avoir été reconnu innocent, il est difficile de regagner la garde des enfants, même si cela dépend toujours des cas, de l'encadrement des enfants et de combien de temps ils se sont trouvés sous la garde d'une autre personne.

Ce qui est sûr c'est que l'ex-détenu va avoir une réputation pour toujours, il a passé du temps en prison et souvent la société a du mal à oublier cela, peu importe si, en fin de compte, la personne a été jugée innocente. Ainsi, les détenus ou ex-détenus perdent beaucoup d'amis et de relations qui leur tenait à cœur.

2. Le pouvoir judiciaire

Le pouvoir judiciaire « a pour mission de contrôler l'application de la loi, ... de sanctionner son non-respect. ... Il est constitué d'une organisation judiciaire (tribunaux) et des magistrats (juges) qui s'appuient sur les textes de lois... »²

Le système judiciaire existe donc dans chaque pays, il rassemble les structures et les modes de fonctionnement liés à l'application des règles de droit. Le système judiciaire n'est pas le même dans chaque pays mais il y a des points communs d'un pays à l'autre. Le système judiciaire français, luxembourgeois, comme celui de l'ensemble des pays d'Europe, fonctionnent à peu près de la même manière.

Si le système judiciaire assure le fonctionnement de la justice et l'application des lois, surtout à travers les procès en justice, il conduit parfois aussi à des erreurs judiciaires.

a. Le système judiciaire et les personnes impliquées lors d'un procès

Pour commencer, parlons des principaux acteurs qui sont impliqués dans le système judiciaire et qui y jouent un rôle important au cours d'un procès, c'est-à-dire, en plus de la victime et de l'accusé, les avocats, les jurés, le greffier, les juges et les procureurs. Pour certains procès, un public est aussi présent dans le tribunal.

- L'avocat

Les avocats sont probablement ceux que nous connaissons le mieux autant que ses fonctions. L'avocat a une seule mission et elle consiste à défendre son client quoi qu'il en soit et cela devant la cour et devant un juge. Lorsque l'on parle de ces clients, il peut s'agir d'une entreprise, d'une personne privée qui porte plainte ou même de la personne qui a été accusée par exemple d'avoir commis un crime, un délit. Même en cas de crime ou délit grave, le travail de l'avocat est de le défendre, même s'il pense que son client est en effet le coupable.

Les avocats peuvent exercer dans des catégories différentes comme le droit pénal, le droit des personnes, le droit de l'immobilier, le droit public, le droit commercial, le droit de l'environnement, etc. L'avocat peut donc s'occuper de toute sorte de problèmes, comme par exemple, le divorce, les meurtres, le vol, l'agression verbale ou physique....

² [Définition : Judiciaire, pouvoir judiciaire \(toupie.org\)](http://toupie.org)

Pour bien préparer sa défense, l'avocat doit consulter son client plusieurs fois, pour pouvoir parler de ce qui s'est passé et pour pouvoir parler du jugement. Ensuite après avoir fait des recherches sur le cas et de s'être informé, l'avocat doit se rendre au tribunal avec son client et présenter ses arguments pour le défendre devant la cour. S'il arrive à le défendre et à l'empêcher d'aller en prison, ou à lui faire payer une amende plus petite que celle qu'il aurait dû payer, en présentant des arguments valables ou assez bons pour pouvoir le défendre, alors son travail est réussi.

Lors du procès, l'avocat doit donc présenter de bons arguments pour défendre son client, pour pouvoir correctement défendre son client, l'avocat peut faire participer à l'audience des spécialistes sur le sujet ou des témoins. Pour pouvoir pratiquer ce métier, il est donc clair qu'une personne qui aimerait devenir avocat doit bien s'avoir s'exprimer, savoir argumenter et être confortable et à l'aise pour parler devant un public.

L'avocat a aussi le devoir du secret professionnel, ce qui veut dire que son client peut lui dire ou avouer des choses qu'il n'a pas dit devant la cour, mais l'avocat n'a pas le droit de le mentionner ou même de le raconter à qui que ce soit. Comme on peut bien se l'imaginer un avocat est indispensable pour défendre un accusé et en France il est obligatoire d'avoir un avocat à ses côtés pour certains procès et si l'accusé ou le client, par exemple, n'a pas assez d'argent pour avoir un avocat, alors il a le droit à un avocat désigné par le tribunal, que l'on appelle aussi un avocat commis d'office.

Parfois pratiquer ce métier peut être très dur. Il faut environ quatre années (minimum) d'études de droit pour devenir avocat, ensuite il faut passer un examen obligatoire pour pouvoir entrer dans un centre de formation professionnelle des avocats. Puis après 18 mois d'études, il faut passer un examen appelé le CAPA, Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat et faire un stage de deux ans dans un cabinet d'avocat.

- Le juge

La personne qui au final a le contrôle sur le futur de l'accusé et qui est indispensable dans toute sorte de procès c'est bien évidemment le juge, puisque c'est lui qui peut faire la différence lors de la décision finale et cela dans tous les cas qui sont amenés au tribunal.

Le juge est la personne qui à la fin du procès décide si l'accusé est coupable ou pas, donc si la personne doit être punie ou pas. Avant de prendre cette décision, le juge doit écouter les arguments des deux parties, ceux des victimes et ceux des accusés. Après les avoir écoutés, le juge doit décider qui des deux parties est plus convaincant, cela veut dire qu'il doit décider qui, dans son opinion, dit la vérité et qui n'a pas respecté la loi. Parfois il est dur de prendre cette décision est dans ce cas, le juge a le droit de prendre cette décision avec l'aide d'autres magistrats qui se trouvent à l'audience.

En France il existe deux sortes de juges, les juges généralistes et les juges spécialistes. Les juges généralistes s'occupent de choses qui ne sont pas très graves ou peu graves dans un tribunal. Les juges spécialistes s'occupent de certains cas spécifiques, comme par exemple, le divorce, dans ce cas, il s'agit d'un juge aux affaires familiales, ou encore les mineurs, il s'agit d'un juge des enfants. La différence entre les deux types de juges est donc que le juge spécialiste est spécialisé sur un certain sujet et le juge généraliste travaille sur des sujets différents et n'est pas spécifiquement spécialisé sur un sujet en particulier.

Pour pouvoir exercer son travail correctement, un juge doit connaître toutes les lois de son pays, pendant ses études il doit donc apprendre toutes lois qui sont contenues dans un livre que l'on appelle le « Code ». Pendant le procès, le juge ne doit pas seulement prendre la décision finale et décider quel sera l'avenir de la personne accusée, il doit également diriger le procès, cela veut dire qu'il doit donner la parole aux différentes personnes et garantir l'intervention de chacun ainsi que le calme. C'est pour cette raison que le juge est également appelé le président du tribunal.

En général, le président du tribunal est également accompagné par deux autres juges qui l'assistent pendant le procès et l'aident s'il en a besoin par exemple pour prendre sa décision finale.

Donc le juge est tout aussi indispensable que l'avocat et sans lui, un procès ne peut pas avoir lieu, puisque c'est son verdict qui détermine le tout.

- Le procureur

Le terme de « procureur » est connu mais nous ne savons pas toujours quel est son rôle pendant le procès. Au fait le procureur joue un rôle très important puisque c'est lui qui décide lorsque quelqu'un porte plainte, si cette plainte est justifiée ou si elle ne l'est pas. En plus, le procureur dirige l'enquête des services de police judiciaire et contrôle les gardes à vue.

Les procureurs sont également appelés la « magistrature debout » ou le « Ministère public ». Ces deux noms ne sont pas choisis sans raison, le premier nom a été choisi parce que les procureurs se lèvent pour parler lors du procès et le deuxième nom a été choisi, parce qu'ils défendent l'intérêt de l'État ou de la société.

À la fin du procès, donc après que les avocats ont défendu leur client et que tout a été discuté, le procureur est en charge d'expliquer quelles infractions la personne a commises ou plus précisément de quoi cette personne est accusée. En plus, le procureur doit en général proposer une condamnation aux juges.

Contrairement au juge, le travail du procureur ne se termine pas après le procès, il doit veiller à ce que le condamné effectue la peine à laquelle il a été condamné.

Le procureur représente aussi l'État devant les tribunaux de commerce et prend également les décisions en ce qui concerne l'état civil, donc le nom de famille, l'adoption, le divorce, etc.



*James Bain
Accusé pour effraction, enlèvement et viol
Condamné à perpétuité
Innocenté 35 ans après son arrestation*

- Les jurés

Ces trois personnes qui interviennent lors d'un procès sont probablement les plus connus mondialement en ce qui concerne la justice, mais elles ne sont pas les seules qui se trouvent dans le tribunal lors du procès. D'autres personnes qui se trouvent par exemple également dans le tribunal lors du procès sont les jurés. Les jurés ne doivent pas être confondus avec les juges puisque, même si les noms se ressemblent beaucoup, les deux n'ont rien à voir l'un avec l'autre. Les jurées sont des citoyens, donc simplement des personnes qui font partie de la société, qui sont choisies lors d'un tirage au sort et qui doivent alors assister au procès. Ils assistent au procès à côté des magistrats, elles écoutent ce que les avocats ont à dire et doivent écouter tout le procès. Les jurés ont un rôle difficile car ils doivent décider de la culpabilité ou de l'innocence de l'accusé.

- Le greffier

Il y a aussi dans le tribunal lors d'un procès, une personne que l'on appelle le greffier. Le greffier est simplement une personne qui assiste au procès en entier et qui note tout ce qui est dit, donc les arguments qui sont présentés, les témoignages qui sont faits et le verdict qui a été décidé. Le greffier doit également constituer des dossiers pour toutes les enquêtes, plus précisément celles auxquelles il participe et assiste. Il doit aussi noter tout ce qu'il faut savoir sur ce cas : qui, quand, où, quoi, pourquoi ?

- Le public

Dans certains cas et dans certains procès où cela est autorisé, un public peut assister à tout le procès, à condition que les personnes qui décident d'assister restent calmes et tranquilles. Mais cela n'est pas toujours le cas, dans certains cas il est interdit ou pas autorisé de faire assister un public au procès, cela dépend toujours du procès et du président du tribunal.

b. La justice en France et au Luxembourg

→ France

Le droit est différent dans tous les pays et même si, bien évidemment, certaines lois se ressemblent plus que d'autres, il y a toujours des petites différences qui font la différence entre les pays. En général, dans la plupart des pays d'Europe, le droit est à peu près pareil, en tout cas il se dirige dans la même direction, mais aux États-Unis par exemple, le droit et les procès sont gérés très différemment.

- Les textes de loi

Le droit en France n'est pas une chose compliquée à comprendre, une des choses principales à savoir est que le droit français est composé par plusieurs textes. Bien évidemment le droit est fait de règles que la société et la population doivent poursuivre et que l'on doit respecter. Mais ces règles n'ont pas été décidées en un jour ou même écrites en une seule fois et ces règles, donc ces textes, peuvent en effet toujours changer et évoluer.

Il y a tout d'abord, parmi les textes importants, « les traités et les conventions », ces textes sont mis en place, lorsque le gouvernement signe un traité international, donc qui ne concerne pas seulement la France, mais également d'autres pays. Après avoir donc signé ce traité international, les lois françaises doivent être réadaptées au contrat que le gouvernement a signé.

Ensuite, il y a les « lois européennes ». Lorsque des lois sont votées par les dirigeants et les députés de l'Union européenne, elles sont appelées les lois européennes ou « directives », puisqu'elles sont également nommées ainsi. Ces lois sont appliquées à tous les États qui sont membres de l'Union européenne.

Un autre texte important est la « constitution ». Chaque pays a sa constitution qui est différente d'un pays à l'autre et constitué par ses propres lois. Chaque loi doit respecter la constitution et elle ne peut pas être changée aussi fréquemment que les autres textes. Il faut savoir que pour changer la constitution, seulement 60 pourcents des représentants du pouvoir et le référendum peuvent changer le contenu de la constitution. En France la dernière constitution ou plutôt la constitution actuelle date de 1958.

Il y a ensuite les lois, qui elles sont faites pour adapter la société à son évolution et qui sont votées par les députés et les sénateurs. Un autre type de texte est associé aux lois, il s'agit des règlements. Les règlements sont simplement composés et utilisés pour expliquer comment une loi est constituée et comment la société doit appliquer les lois. Pour finir, nous avons ce que l'on appelle « la jurisprudence ». La jurisprudence est composée de toutes les décisions qui sont prises dans les tribunaux. Elles ne sont pas à confondre avec les lois ou les règlements. Tous ce qui en est retiré peut éventuellement être nécessaire lors d'un nouveau cas à juger.

En France les lois et les règlements sont gardés dans un livre spécifique appelé le *Code*. Le *Code* contient toutes les lois et tous les règlements actuels. Il est important de savoir qu'il n'existe pas seulement un *Code*, mais plusieurs et les deux *Codes* principaux sont en premier lieu le *Code civil* et en deuxième lieu le *Code pénal*. Le *Code civil* encadre tout ce qui à avoir avec les relations entre les personnes, donc les mariages, les divorces, etc. et le *Code pénal* encadre tout ce qui fixe les peines en cas d'infractions à la loi. Ces deux codes ne sont pourtant pas les seuls qui existent, nous avons encore le *Code du commerce*, le *Code du travail*, etc.

- L'organisation de la justice

L'organisation de justice en France est composée de ses trois pouvoirs politiques : le pouvoir législatif, l'autorité ou le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif.

Le pouvoir législatif est représenté par deux groupes de personnes, les députés et les sénateurs. Ensuite, nous avons l'autorité judiciaire, comme le pouvoir législatif, l'autorité judiciaire est également représentée par deux groupes de personnes, mais il ne s'agit pas des mêmes personnes.

Dans ce cas-ci, il s'agit des juges et des procureurs, l'autorité judiciaire, grâce à ses représentants, juge ceux qui enfreignent ou ne respectent pas la loi. Pour finir, nous avons le pouvoir exécutif, qui lui est représenté par quatre groupes de personnes, le président, le gouvernement, les ministres et la police. Ces personnes sont celles qui appliquent la loi.

Une autre personne est très importante en ce qui concerne la justice du pays, le garde de Sceaux. Le garde des Sceaux est ce que l'on appelle le ministre de la Justice, le garde de Sceaux n'est pas choisi par hasard ou par un tirage au sort, il est élu ou plutôt choisi par le Président de la République et le Premier ministre.

Le travail du garde des Sceaux est de diriger la chancellerie, c'est-à-dire le Ministère de la Justice à Paris. Avec les représentants du Parlement et des magistrats, le garde des Sceaux fait également partie du Conseil Supérieur de la Magistrature, qui est un conseil qui a été fondé pour que la justice française soit plus indépendante du pouvoir exécutif. La raison principale pour laquelle il existe et ce dont il discute c'est la nomination des juges.

- L'instruction

Quand il y a un procès, bien évidemment tout commence par une infraction qui a été commise ou par une plainte qui a été déposée contre quelqu'un.

La plainte ou l'infraction est donc prise en charge, un procureur fait la demande pour qu'un juge d'instruction soit nommé, pour que l'enquête soit prise en charge et pour qu'un dossier soit constitué pour que l'on puisse découvrir la vérité. Par la suite, le juge d'instruction écoute les témoignages sur l'affaire, il saisit la personne accusée à charge et écoute son témoignage, mais fait également témoigner par exemple des témoins ou des personnes qui sont liés à ce qui s'est passé ou qui sont en contact avec l'accusé. Après tous les témoignages, en général des indices ont été rassemblés et le juge met la personne mise en cause en examen. C'est à ce moment-là, que l'accusé a le droit de consulter un avocat et prépare une défense pour présenter au tribunal. L'accusé peut également être placé sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction, cela veut dire, que la personne doit être sous surveillance en permanence et que la police est informée d'où elle est et ce qu'elle fait. Placer l'accusé sous surveillance permanente est une des solutions, mais elle n'est pas la seule. Le juge d'instruction peut également décider, au lieu de laisser l'accusé se déplacer librement, de le placer en détention provisoire en prison. Si le juge d'instruction décide que le cas nécessite un procès devant un juge au tribunal, un procès doit donc avoir lieu et l'avenir de l'accusé se trouve entre les mains des juges présent lors de l'audience. Le juge ne décide pas toujours qu'un procès est nécessaire et dans ce cas, s'il décide ou pense que la personne accusée n'a commis aucune infraction, il prononce un non-lieu et l'accusé est libéré.

- Les différentes formes de justice

En France il existe plusieurs formes de justice, en tout il y en a trois, la justice civile, la justice pénale et la justice administrative. Ces trois formes de justice sont appliquées lorsqu'un cas correspond aux critères de ces différentes sortes de justice.

La justice civile, elle est appliquée pour régler des problèmes entre certaines personnes, par exemple lorsqu'une invention que quelqu'un produit est volée par une autre entreprise et qu'elle est présentée au public sans que son vrai inventeur en tire de l'argent. Dans ce cas cette affaire est amenée au tribunal et est classée sous la justice civile.

La justice pénale est appliquée lorsque quelqu'un a enfreint la loi ou ne l'a pas respecté, par exemple lorsque quelqu'un vole de l'argent à la banque et lorsqu'un meurtre est commis.

La justice administrative, est facile à confondre avec la justice civile, mais ce n'est pas exactement la même chose, puisqu'elle est appliquée pour régler un conflit entre citoyens et le public. Un cas qui peut par exemple être classé sous cette forme de justice est par exemple lorsque quelqu'un refuse qu'une future autoroute passe par sa propriété.

- Les différents types de peines

Tout comme les différentes formes de justice, il existe des différentes sortes de peines.

La plus connue des peines que tout le monde connaît et que beaucoup de gens ont probablement déjà reçues, est l'amende. Comme tout le monde le sait, lorsque l'on reçoit une amende, il faut payer une somme d'argent précise qui correspond à l'infraction que l'on a commise. Lorsque l'on reçoit une amende en matière de circulation, l'amende peut aller de sept à quelques milliers d'euros et si on ne la paye pas à temps, le prix peut même être élevé et on peut finir par payer une somme importante.

Un autre type de peine que beaucoup de gens connaissent est la privation ou la restriction des droits. L'application de cette peine dépend toujours de l'infraction qui a été commise, mais la conséquence est qu'elle interdit à la personne condamnée de profiter de certains droits. Par exemple en cas de contrôle de police, si les agents constatent que le conducteur a consommé de l'alcool, que le taux d'alcool dans le sang est élevé et que cette personne a déjà été sanctionnée pour les mêmes raisons, la police peut décider de lui retirer son permis temporairement.

Une autre peine concerne plus les gens qui risquent d'aller en prison, mais pour éviter d'y aller, les condamnés décident de faire un accord avec le juge. Cet accord est une peine de travaux d'intérêt général de 40 à 210 heures que le condamné doit faire pour une mairie ou une association sans qu'il soit payé, et cela au lieu d'aller en prison.

Une dernière peine, très connue par le public, mais qui est plutôt réservée aux crimes très graves, c'est l'emprisonnement. Comme le nom le dit déjà, avec cette peine le condamné reste enfermé en prison pendant un certain temps dépendant de sa condamnation. Le comportement du prisonnier dans ces cas peut jouer un grand rôle dans la durée de son emprisonnement, car s'il se comporte bien, sa peine peut être réduite, ce qui veut dire qu'il peut sortir plus tôt.

- Les différents tribunaux

Pour attribuer les différentes peines, il existe différents tribunaux.

Les peines qui sont attribuées par le tribunal de police sont en général des amendes qui peuvent aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros ou être des peines de privation ou de restriction des droits. En fait, le tribunal de police distribue en général les peines les plus légères.

Pour le tribunal correctionnel, des peines d'emprisonnement jusqu'à 20 ans peuvent être attribuées, au-delà de cela, les procès doivent avoir lieu à la cour d'assises. C'est dans ce tribunal que les peines d'emprisonnement à vie sont distribuées. Après le jugement, les condamnés sont toujours accompagnés par un juge, mais pas un juge comme celui du tribunal, il s'agit d'un juge de l'application des peines qui s'occupe des condamnés après leur procès. Leur travail est de veiller à ce que les condamnés accomplissent leur peine, ou à ce que dans des cas où les prisonniers se comportent bien, ceux-ci puissent être libérés plutôt.

- Le procès pénal

Le procès pénal a lieu lorsque quelqu'un enfreint la loi (cambriolage, passage au feu rouge, etc.) mais aussi lorsqu'un meurtre a eu lieu. Le procès pénal juge trois types d'infractions : la contravention, le délit et le crime.

La contravention est une infraction mineure. Un exemple de contravention peut être celui d'une personne qui commet un excès de vitesse en voiture. Donc si quelqu'un roule trop vite dans une zone où l'on est supposé rouler lentement, cela est clairement une contravention à une loi. La personne qui conduit la voiture doit être convoquée au tribunal de police, où elle est prise en charge par un juge d'instance ou de proximité. Celui-ci décide la personne concernée est condamnée ou pas, donc si elle reçoit une amende ou pas.

Le délit est une infraction grave. On commet un délit quand on fait quelque chose d'interdit et de grave, donc plus grave qu'une contravention, par exemple blesser quelqu'un intentionnellement ou voler de l'argent à quelqu'un. Le délit est présenté au tribunal correctionnel. L'accusé est défendu devant un juge par son avocat et un procureur l'accuse d'avoir commis un crime et demande à ce qu'il paye les conséquences

de ses actes. Un juge va ensuite décider du jugement de l'accusé, s'il est innocent et donc relâché, s'il est coupable et doit soit payer une amende, soit faire des travaux d'intérêt général, soit aller en prison.

Le crime est une infraction très grave. Le crime est quelque chose de très grave et strictement interdit par la loi, comme par exemple, commettre un meurtre. La personne accusée de crime est jugée par la cour d'assises. Dans le tribunal de la cour d'assises, trois juges et neuf jurés vont décider si l'accusé est innocent ou pas. Si l'accusé est jugé coupable, les juges et les jurés décident quelle est sa condamnation.

Après chaque audience, il est évident qu'une décision doit être prise, cette décision constitue la conclusion ou plutôt la fin du procès. À la fin des débats, le président du tribunal laisse un espace de temps pendant lequel les jurés se retirent pour débattre et prendre une décision finale. Cela n'est pas toujours le cas, surtout lors d'une affaire plus simple, dans ce cas, la décision et le verdict peuvent être faits directement ou à la fin de l'audience. Parfois dans les affaires plus difficiles, les juges nécessitent de plus de temps pour prendre une bonne décision ou plutôt une décision finale. Pendant ce temps, les juges peuvent étudier les documents précisément et se concentrer pour que la décision finale soit la bonne. La décision doit alors être prononcée lors d'une date précise prise par le président du tribunal, en général, le verdict final est prononcé devant un public, mais cela dépend de l'affaire.

Dans certains cas il peut arriver que les accusés pensent qu'ils ont été mal jugés et qu'ils sont innocents ou pensent que les juges n'ont pas respecté le droit. Dans ce cas, les accusés peuvent faire appel ou saisir la Cour de cassation.

Si l'accusé fait appel, l'affaire est renvoyée au tribunal et les accusés sont de nouveau jugés, mais par d'autres juges de la cour d'appel, le premier jugement peut alors être modifié ou confirmé. Si l'accusé saisit la Cour de cassation, les juges vont essayer de savoir si la loi a été respectée par le tribunal et la cour d'appel. Si la loi n'a pas été respectée, la Cour de cassation casse le premier jugement et l'accusé sera jugé encore une fois.

Lorsqu'un accusé décide qu'il veut faire un appel, la première chose qu'il doit faire est de consulter un avocat, qui va pouvoir revoir son affaire et lui donner des conseils et des informations. Son travail est donc aussi de lui communiquer quelles conséquences cela peut avoir. La première conséquence est qu'un tel recours peut prendre un certain temps, cela peut durer de quelques mois à une année entière ou plus, cela dépend toujours de l'affaire et de l'erreur qui a été commise. La deuxième conséquence est qu'un tel recours ne coûte pas rien et qu'il ne faut donc pas oublier qu'il va falloir faire face aux frais d'appel supplémentaires.

→ Luxembourg

Le système juridique luxembourgeois n'est pas si différent du système juridique français car les origines du droit luxembourgeois proviennent du droit français. Donc, depuis le début du droit au Luxembourg, la justice s'est toujours inspirée de la loi française, et de nos jours la quasi-totalité du droit luxembourgeois vient de la loi française.

Par contre, la loi française n'est pas la seule à l'origine du droit luxembourgeois, pour le droit commercial et le droit pénal, le Luxembourg s'est inspiré du droit belge et en ce qui concerne le droit fiscal, le Luxembourg s'est inspiré du droit allemand.

Au Luxembourg, il existe deux voies de recours, l'opposition et l'appel. Quand il s'agit de faire opposition, l'affaire est réanalysée et rejugée par le même tribunal qui a rendu le jugement, et lorsqu'il s'agit de faire appel, l'affaire est rejugée par une chambre spécialisée de la Cour d'appel.

Ces deux moyens de recours sont utilisés pour différents jugements, l'opposition est par exemple seulement possible pour un jugement par défaut alors que l'appel est possible pour un jugement contradictoire ou un jugement par défaut.

En plus de ces deux moyens de recours, il existe également une le recours extraordinaire nommé le pouvoir en cassation. Ce moyen de recours n'est pas aussi fréquent que les deux autres et peut seulement être appliqué contre une décision pour laquelle l'appel n'est pas possible. Cela veut dire que si la contestation porte une valeur inférieure à 1250 euros et qu'elle ne peut pas permettre de faire opposition, alors le moyen de recours qui est appliquée, est le pouvoir en cassation.

L'opposition et l'appel sont très différents et une chose qui les diffère est le délai. Le délai pour faire opposition est de 15 jours à partir du jugement, et le délai pour faire appel est de 40 jours, mais seulement à partir du moment où le jugement est contradictoire et à partir du moment où le délai d'opposition est passé.

c. Erreur judiciaire et condamnations

La peine de mort est un sujet qui revient souvent lorsque l'on s'intéresse aux erreurs judiciaires, c'est la condamnation la plus lourde et avec les conséquences les plus graves. Chaque année un certain nombre de personnes accusées et jugées sont condamnées à la peine de mort dans le monde. Mais quoi faire si les détenus sont innocents et ne méritent pas de mourir pour une injustice dont ils doivent déjà souffrir tous les jours ? En 2016, 60 détenus qui avaient été condamnés à mort ont été innocentés et ont pu échapper à la peine de mort.

La peine de mort n'est pas la seule condamnation que les détenus doivent subir. Par exemple dans les pays dans lesquels la peine de mort a été abolie, les détenus peuvent passer le reste de leur vie en prison. Malheureusement, parfois des erreurs se produisent lors du procès et les accusés qui sont innocents doivent passer le reste de leur vie en prison ou risquent de mourir à cause de la peine de mort.

Le problème de la peine de mort n'existe pas partout, en général les États-Unis sont connus pour utiliser encore la peine de mort pour certaines condamnations. Le problème avec cette méthode de punition est qu'il existe toujours un risque que la personne accusée n'est pas réellement le coupable, ce qui veut dire qu'il y a toujours des risques qu'une personne innocente soit condamnée à la peine de mort et qu'elle soit envoyée dans les couloirs de la mort.

Actuellement si un condamné pense être victime d'une erreur judiciaire, il est très difficile de faire appel, donc de faire réanalyser un crime pour pouvoir prouver son innocence. Malheureusement aussi, beaucoup de demandes sont rejetés ce qui entraîne encore plus de condamnations injustes et pire encore lorsque les accusés sont condamnés à la peine de mort.

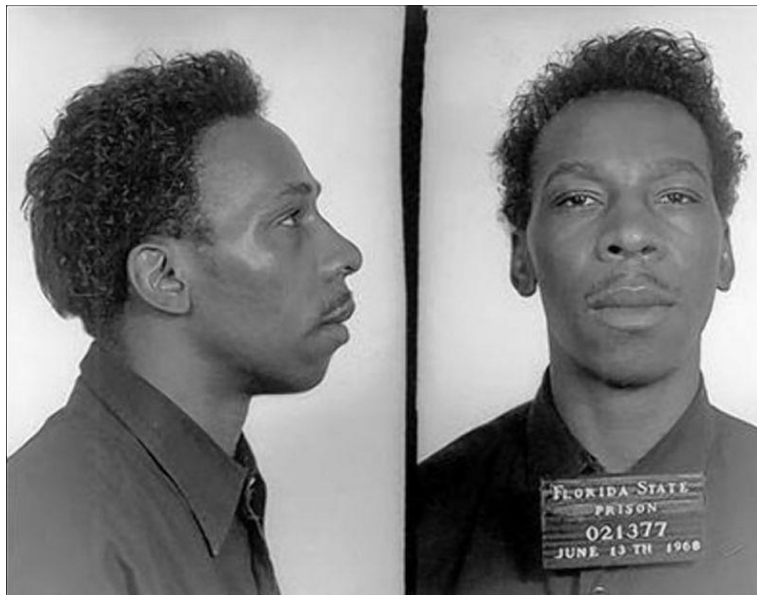
La peine de mort est depuis toujours un sujet assez polémique et avec lequel beaucoup de gens ne sont pas d'accord. Beaucoup de gens disent que la peine de mort n'empêche personne de commettre un crime, jusqu'au jour d'aujourd'hui aucune étude n'a pu prouver que la peine de mort a eu un effet positif sur le taux de criminalité et, en plus, cette méthode encourage la violence envers une personne. Pourtant, le plus gros problème que cette méthode entraîne avec elle est que la peine de mort est définitive. Cela veut dire qu'après avoir tué l'accusé, on ne peut pas retourner en arrière, la décision est irrévocable.

Il ne faut tout de même pas oublier que de nos jours il y a encore beaucoup d'erreurs judiciaires qui sont commises et que dans certains cas l'innocence des accusés est seulement prouvée plusieurs années plus tard. Une étude américaine a montré que dans les trente années avant 2004, près de 7500 individus ont été condamnés à la peine de mort et parmi ces prisonniers, 4,1% ont été innocentés. Cela paraît être peu 4,1%, ce qui veut dire que les chances qu'une erreur judiciaire soit produite sont très basses, sauf que 4,1% est équivalent à 307 vies qui ont été sauvées.

En Europe, dans presque tous les pays (sauf la Biélorussie) la peine de mort a été abolie, ce qui veut dire que la peine de mort n'est plus une méthode de condamnation et ce qui remplace la peine de mort c'est la prison à vie ou autrement, dite mort pénale. Cette peine, alors qu'elle est considérée moins grave que la peine de mort est une condamnation terrible pour l'accusé, puisqu'il va passer le reste de sa vie derrière les

barreaux. Pour une personne qui a été accusée par erreur cette peine peut avoir des conséquences très graves et tristes, car il se peut que son innocence ne soit jamais prouvée ou alors, même si elle finit par être prouvée, la victime finie par avoir raté des années précieuses de sa vie. De toutes les peines qui sont attribuées aux condamnées, la mort pénale est la peine la moins attribuée. Le 1^{er} janvier 2020, parmi les 497 576 personnes incarcérées, seul 1% de ces personnes étaient condamnées à la mort pénale.

La question est, est-ce que cette peine n'est pas tout aussi terrible que la peine de mort ? Cette peine de la mort pénale est terrible mais la chose qui fait la différence avec la peine de mort est la marge d'espoir laissée au condamné. Lorsque l'on est incarcéré à vie, il y a encore des chances que l'on puisse être sorti de prison plus tôt que prévu et surtout, pour la personne qui est injustement punie, il y a encore des chances de s'en sortir. Lorsqu'un prisonnier est condamné à la mort pénale, elle doit passer un minimum de vingt-deux ans en prison et ensuite, selon son comportement, et s'il décide de faire une demande, sa peine peut être diminuée. Par contre, cette demande est rarement acceptée et il faut donc simplement espérer qu'un juge accepte de réanalyser son cas.



*James Richardson
Accusé d'avoir empoisonné ses sept enfants
Condamné à perpétuité
Innocenté 21 ans après sa condamnation*

III. L'erreur judiciaire en Europe et aux États-Unis

1. L'erreur judiciaire en France et au Luxembourg

→ France

La France n'a jamais été un pays où les erreurs judiciaires ont été beaucoup reconnues. En France il y a seulement eu neuf erreurs judiciaires reconnues depuis 1945. Cela peut être vu de deux manières différentes, D'un côté, nous pourrions croire qu'en France il n'y a réellement pas beaucoup d'erreurs de justice, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis. D'un autre côté, puisqu'il y a seulement eu neuf erreurs judiciaires reconnues depuis 1945, soit beaucoup de prisonniers n'ont pas les moyens de faire appel pour demander une nouvelle analyse de leur dossier, soit les demandes d'appel ou d'opposition sont toujours ou souvent rejetées, ce qui voudrait dire qu'il y a des erreurs judiciaires qui sont commises en France, mais que le système juridique refuse de revoir les cas ou que les prisonniers n'ont pas les moyens de faire une demande de révision.

Il y a tout de même eu neuf cas d'erreurs judiciaires en France, il s'agit des affaires :

- Loïc Sécher
- Jean Dehays
- Monique Case
- Jean-Marie Devaux
- Roland Agret
- Guy Mauvillain
- Patrick Dils
- Rida Daalouche
- Marc Machin

Voici les trois affaires les plus connues parmi les neuf cas d'erreurs judiciaire en France :

L'Affaire Patrick Dils

L'Affaire Patrick Dils est une des affaires françaises la plus connue dans le répertoire de l'erreur judiciaire. Patrick Dils, né le 30 juin 1970 en France, a été une victime d'erreur judiciaire à l'âge de 16 ans seulement, lorsqu'il a été accusé d'avoir tué deux jeunes garçons à Montigny-lès-Metz, en Moselle. En 1989 Patrick Dils est accusé de meurtre et de viol et il finit par être condamné à la mort pénale après avoir avoué les crimes.

Après avoir passé onze ans en prison, la police a fait une découverte qui a fini par innocenter Patrick Dils et lui a rendu sa liberté. C'est en 2001 que la police a découvert que le vrai coupable se trouvait dans les parages lors du crime, mais c'est seulement en 2002 que Patrick Dils a été libéré de prison et que les accusations contre Patrick ont été annulées. Après sa libération, Patrick Dils a reçu 1 million d'euros pour excuser l'erreur qui lui a coûté 12 ans de sa vie.

L'Affaire Loïc Sécher

En novembre 2000, Loïc Sécher est interpellé par la police et est accusé du viol de sa voisine qui, à l'époque, avait seulement 14 ans. Loïc Sécher, sachant qu'il n'avait pas fait ce dont il était accusé, a nié les accusations et a refusé d'avouer le crime. Trois ans plus tard en 2003, Loïc est condamné à seize ans de prison pour viol et agression sexuelle sur mineure. C'est quelques années plus tard, en 2008, que la fille qui désormais n'était plus mineure envoie une lettre au parquet général de Rennes affirmant que Loïc Sécher est innocent et qu'elle ne supporte plus de le voir en prison. Après avoir fait des recherches plus profondes sur l'enquête, les policiers ont découvert que la jeune femme était psychologiquement fragile et qu'elle mentait beaucoup. Il est évident que cela est une information très importante lorsque l'on accuse quelqu'un de viol, donc si la police avait fait une recherche plus profonde tout cela aurait pu être évité. En 2010 Loïc Sécher est libéré sous contrôle judiciaire, donc il n'était pas encore complètement libre. C'est seulement en 2011, lors d'un nouveau procès, que la jeune femme a innocenté Loïc Sécher et que sa condamnation a été annulée. En tout, il a passé sept ans en prison et cette affaire est un bon exemple pour montrer que parfois la faute est du côté de l'investigation et de comment elle est menée.

L'Affaire Jean Dehays

L'Affaire Jean Dehays a été la première erreur judiciaire après l'après-guerre, donc le premier cas des neuf cas à éclater. Jean Dehays avait été accusé d'avoir tué un fermier et de tentative d'assassinat de son épouse. À cause de la pression, il a fini par avouer le meurtre et a été condamné à 20 ans de travaux forcés en 1945. Sept ans plus tard en 1952, une bagarre dans un café a pu déterminer l'innocence de Jean Dehays, puisque la police a pu identifier le vrai coupable. Trois ans plus tard en 1955, les charges contre Jean Dehays sont annulées et il a eu une indemnité de 12,335 francs.

- Luxembourg

Contrairement à certains pays, le Luxembourg n'a pas un grand historique en ce qui concerne les erreurs judiciaires. En effet, en faisant des recherches sur le sujet, j'ai trouvé de brèves informations sur un seul cas, celui d'une condamnation qui a eu lieu en 1997. Cette année-là, un policier a été arrêté pour tentative de commerce illégal de drogue. Dans cette affaire, 21 ans après son arrestation, André Steffen veut prouver son innocence et est prêt à tout faire pour que l'on puisse lui rendre justice. Le fait qu'il y ait peu d'informations sur l'erreur judiciaire au Luxembourg ne veut pas dire qu'elle n'existe pas, cela signifie tout simplement qu'elle n'est pas vraiment reconnue ou répertoriée.

2. L'erreur judiciaire aux États-Unis

a. Comment la situation se présente-t-elle aux États-Unis ?

Les États-Unis sont connus pour avoir beaucoup d'erreurs judiciaires, ils ne sont pas les seuls à en commettre, mais beaucoup de cas connus dans le monde se sont produits aux États-Unis. Les États-Unis ont encore une toute autre vision des choses et aussi d'autres lois, comme par exemple, par rapport à la peine de mort.

De nos jours, la peine de mort a été abolie dans la plupart des pays, aux États-Unis au contraire, la peine de mort est encore beaucoup pratiquée. Beaucoup d'erreurs judiciaires entraînent la peine de mort et la disparition d'un innocent puisque, quand un prisonnier est condamné à mort et ensuite exécuté, si son innocence est prouvée quelques années après, il est trop tard pour pouvoir faire quelque chose pour sauver cette personne.

b. Les erreurs judiciaires et le racisme aux États-Unis

La peine de mort en cas d'erreur judiciaire est donc un grand problème aux États-Unis, mais ce n'est pas le seul, un autre grand problème c'est le racisme.

Le racisme n'est rien de nouveau dans la société et malheureusement il est encore bien présent de nos jours. Ce qui est choquant c'est de voir que le racisme fait parfois apparaître des erreurs judiciaires.

Aux États-Unis les erreurs judiciaires ne sont pas rares et il est clair, que la communauté noire en plus touchée que la communauté blanche. En tout, les gens de couleurs comptent pour 47 pourcents des 1900 déclarations d'innocence après une erreur judiciaire depuis 1989. Comme les gens de couleurs représentent seulement 13 pourcents de toute la communauté américaine, ce chiffre est très élevé. De plus, les Noirs ont 50 pourcents plus de chances d'être innocents et d'être victime d'une erreur judiciaire que les Blancs.

Dans le pire des cas, ils sont commandés et présentés en tant que coupables, alors que l'accusé et son avocat démontrent par des preuves que l'accusé ne se trouvait pas sur les lieux du crime. Quelques autres statistiques prouvent bien que les gens de couleurs sont plus affectés que les Blancs : les gens de couleur risquent en tout douze fois plus d'être injustement condamnés dans une affaire de stupéfiants qu'un Blanc, en ce qui concerne les meurtres, les Noirs ont sept fois plus de risques d'être injustement condamnés qu'un Blanc. Il est clair qu'aux yeux du gouvernement, les hommes ou les femmes de couleur, sont dans certains cas « le coupable idéal », même si aucune preuve ne soutient les accusations.

Un cas qui montre très bien ce racisme c'est le cas de Ulysse Rodriguez Charles.

Le 8 décembre 1980, trois femmes ont été violées et volées dans leur appartement. La description que les femmes ont données à la police, était que l'agresseur était un afro-américain, qu'il mesurait à peu près 1,50 mètres, qu'il était mince avec une barbe épaisse et que, selon elles, l'agresseur avait un accent américain. Le lendemain des accusations, les femmes ont vu environ 200 clichés de la police, qui correspondaient un peu près à la description que les femmes avaient faite. Dans ces 200 clichés, se trouvaient deux photos de Charles, qui lui avait été arrêté par la police auparavant. Après avoir vu la photo de Charles, les femmes ont identifié Charles comme l'agresseur.

Une analyse de sang avait montré que le vrai coupable avait le groupe sanguin O et Charles avait le groupe sanguin B, cette preuve a ainsi directement été supprimée. C'est le 1^{er} juin 1981 que la police arrête Charles, alors qu'il avait un accent des Caraïbes, des dreadlocks et des dents en or, ce qui ne correspondait pas du tout à la description que les femmes avaient donnée aux policiers.

Quelques années plus tard, Charles a été identifié comme coupable par les victimes, alors que l'une des victimes avait déclaré qu'elle l'avait identifié comme coupable parce qu'il avait des dreadlocks lorsqu'il avait été présenté aux victimes, même si la police ne possédait pas de photo de lui en dreadlocks avant son arrestation. Des tests avec le sperme qui avait été récupéré ont été faits, mais les preuves n'avaient pas été conservées. Plus tard Charles été reconnu coupable de séquestration, de viol et de vol et a été condamné à 80 ans de prison. L'analyste avait déclaré que le violeur n'avait pas éjaculé, ce qui été clairement un mensonge. En prison, Charles a pu recevoir des copies des dossiers médicaux des victimes, qui indiquaient,

que des prélèvements vaginaux avaient été faits et qu'une analyse de l'hôpital prouvait que du sperme avait été trouvé. Il a donc réalisé que la police avait ignoré des éléments qui pouvaient prouver son innocence. En 1995, Charles a demandé à faire témoigner sur le drap et la robe et sa demande a été refusée. Charles n'a pas arrêté de se battre pour prouver son innocence et a refait une autre demande et en 1999 sa demande a été acceptée et les tests ADN l'ont innocenté.

Ulysse est une des nombreuses victimes de telles erreurs judiciaires, c'est après avoir passé 17 ans en prison que son innocence a finalement été prouvée, ce qui l'a libéré de prison en 2001. Charles avait été accusé de viol aggravé, vol qualifié, détention illégale d'armes, entrée armée avec intention et, bien évidemment, il était innocent et c'est un test d'ADN et un test du sperme qui avait été trouvé sur le lit et les draps de la victime qui ont pu prouver son innocence. Ce que l'on peut se demander dans ces cas, c'est pourquoi les tests ADN ne sont pas fait avant de placer ces gens en prison alors qu'il n'y avait aucune preuve qui pouvait prouver que Charles était réellement coupable.

Charles a dit dans une interview, que les preuves de son innocence avaient été cachées par un policier et comme on peut le voir, la cour n'a pas eu besoin de preuves pour « savoir » que Charles était le coupable, il était le coupable idéal. Plus tard Charles a débuté une action en justice pour condamnation et a rassemblé 3,25 millions de dollars. Il a également reçu 500 000 de dollars d'indemnisation de l'État.

3. Lutter contre l'erreur judiciaire

a. Adn et généalogie génétique

Pendant très longtemps, l'ADN était le moyen le plus sûr pour prouver une erreur judiciaire, il avait « le pouvoir » de prouver si une personne était réellement coupable ou pas. L'ADN était tellement sûr qu'on le surnommait « la reine des preuves », la preuve qui avait le pouvoir de sauver des innocents de la prison en prouvant leur innocence.

Pendant des années, les enquêteurs ont donc pensé que l'ADN était la meilleure méthode d'identification et qu'il était toujours sûr et qu'avec une preuve d'ADN on ne pouvait pas mentir ni se tromper.

Pendant longtemps, l'utilisation de l'ADN a ainsi permis de fermer des dossiers incomplets qui étaient déjà très anciens, car il était impossible de découvrir qui était le vrai coupable. Un avantage l'analyse de l'ADN était qu'il pouvait se conserver pendant des années et des années sans être endommagé. L'ADN était donc un outil très important mais, la technologie d'identification scientifique a évolué avec son temps et avec le temps, l'ADN a été vu comme de moins en moins efficace et pas aussi précis qu'on ne le pensait. Les scientifiques pensaient que, puisque l'ADN pouvait se garder pendant une certaine période de temps, c'était quelque chose de très important et nécessaire mais, avec le temps, on a réalisé que la conservation de l'ADN

n'est quand même pas aussi bonne que l'on ne le pensait. En réalité, sa conservation posait beaucoup de problèmes et on a compris qu'il y avait des risques que l'ADN ne soit pas toujours bien ou correctement conservé. Ceci pouvait avoir pour conséquence un ADN pollué ou contaminé. Le fait que l'ADN soit pollué peut faire que les résultats des tests soient faux et, à cause d'une petite erreur quelqu'un d'innocent peut être envoyé en prison.

De telles erreurs ne se produisent pas seulement lorsqu'il s'agit d'ADN ancien. Il est vrai que dans certains cas si l'ADN n'est pas pollué, il peut servir à beaucoup avancer dans une enquête, mais cela veut dire que l'analyse d'ADN doit être faite dans les meilleures conditions possibles. Parfois ce n'est pas le cas.

Ensuite, il y a l'erreur humaine. Il ne faut pourtant pas oublier que l'ADN est manipulé par des êtres humains et parfois les êtres humains font des erreurs, ce qui veut dire qu'à tout moment il est possible qu'une erreur soit commise.

Pour conclure, il est clair, que surtout de nos jours, il ne suffit pas d'un test ADN pour prouver l'innocence d'une personne.

Mais, la technologie a avancé avec son temps et de nouvelles méthodes d'identification ont été découvertes, comme par exemple, la généalogie génétique. Avec l'analyse de l'ADN nous ne pouvons jamais être sûr d'avoir vraiment le vrai coupable et la généalogie génétique est comme un outil en plus. La technique consiste à comparer un échantillon d'ADN trouvé sur la scène du crime ou sur le corps de la victime avec les bases de données que l'on peut trouver sur internet. Depuis quelques années, beaucoup de gens ont décidé de connaître leurs origines en faisant des tests ADN. Une fois que les résultats sont sortis, les résultats sont également publiés sur des sites internet, ce qui veut dire qu'on peut facilement les voir. Ces résultats d'ADN sont devenus des outils importants pour la police, puisqu'en comparant l'ADN retrouvé sur la scène de crime avec l'ADN d'un proche, la police peut découvrir qui est le réel coupable en se basant sur les arbres généalogiques de la famille. Si l'ADN de la scène de crime correspond ensuite à celui de la personne recherchée, le coupable a été trouvé.

Le problème avec cette méthode d'identification est de savoir si c'est vraiment sûr de garder ces résultats, donc les résultats des tests ADN, accessibles au grand public et si cela ne pourrait pas devenir un problème de respect de la vie privée des personnes qui ont décidés de faire ces tests.

b. Projet Innocence

Au fil des années, le nombre d'erreurs judiciaire n'a pas baissé, ce qui a motivé certaines personnes à essayer de changer les choses. Des livres ont été écrits, des films concernant ce sujet ont été réalisés et des associations ont été créées. L'une d'entre elles est l'association *Innocence Project*. Créée en 1992 par Peter

Neufeld et Barry Scheck, *Innocence projet* se bat encore avec les victimes pour la justice et contre les erreurs judiciaires.

Ce projet a une mission et une mission unique qui est de libérer les nombreuses victimes d'erreurs judiciaire qui sont en prison, de leur rendre justice et de réformer les lois responsables pour leur condamnation. L'association se base sur cinq points principaux : disculper, améliorer, réformer, supporter et pour finir éduquer. Chacun de ces points est une clé pour atteindre leur mission.

- Disculper :

Innocence Project représente souvent des victimes qui à l'aide de l'analyse ADN veulent prouver leur innocence. Même lorsque l'avocat du client ne fait pas partie de l'association, l'association fournit quand même des informations utiles pour sa défense et des informations en rapport avec les tests ADN. La défense présentée par des avocats du *Project Innocence* se base en général surtout sur la preuve ADN.

- Améliorer :

En 2012 *Innocence Project* a créé un groupe de trois avocats qui s'engagent pour aider dans la bonne conclusion du procès et travailler dans le sens d'améliorer le système. Ces trois avocats travaillent avec les avocats, les juges et autres intervenants du système judiciaire pour les sensibiliser, les former pour qu'ils acceptent que parfois les preuves d'identification par un témoin oculaire ne sont pas toujours fiables, au contraire elles sont parfois inexactes et peuvent être la cause d'une erreur judiciaire.

- Réformer :

La mission de ce département est d'essayer d'améliorer le système pour que les erreurs judiciaires soient évitées. Donc, le département politique du projet travaille ensemble avec le Congrès, les assemblées législatives des États et les dirigeants locaux pour pouvoir adopter de nouvelles lois empêchant des tels erreurs d'arriver. En plus de cela, ils s'engagent à améliorer les lois qui sont actuelles et veulent les changer. Selon l'association, des condamnations d'innocents sont de plus en plus rares, les avocats se retrouvent avec de meilleurs outils pour attraper les vrais coupables et les victimes d'erreur judiciaire reçoivent la justice qu'ils méritent.

- Supporter :

Souvent, lorsqu'un innocent est libéré de prison après avoir passé des décennies en prison, se réhabituer à une vie normale est difficile. *Innocence Project* fait tout pour que les victimes d'erreurs judiciaires aient tout

ce dont ils ont besoin après leur libération. Quelques semaines avant leur libération, les groupes se mettent immédiatement en communication avec les victimes pour pouvoir être prêt lors de leur libération. Pour les aider à se rétablir de leur vie ancienne, *Innocence Project* organise des activités sociales pour eux.

- Éduquer :

La mission de ce groupe est d'aider à faire comprendre comment la plupart de ces erreurs se produisent et comment cela aurait pu être évité. En faisant des recherches plus approfondies et en analysant les cas d'erreurs judiciaires qui ont été commises les dernières années, l'association aide à comprendre quel type d'erreurs il faut éviter et lesquelles sont très fréquentes. Ainsi, les chances d'envoyer un innocent en prison sont plus petites.

Bien évidemment, cette association américaine a inspiré plein d'autres pays à fonder une telle association chez eux et un des pays qui en a été inspiré est la France. L'association bénévole française d'aide aux victimes s'appelle aujourd'hui *Programme Innocence France* et a été fondée en 2013. Quelques mois après sa création, le groupe français a eu l'honneur de faire officiellement partie d'*Innocence Project* et depuis sa fondation elle a reçu 200 demandes venant de toute la France. Tout comme le projet américain, la mission de l'association française est de libérer des innocents et d'aider à lutter contre les erreurs judiciaires en France. *Programme Innocence France* réunit des professeurs, des avocats, des magistrats, des policiers et des étudiants en droit. Le fonctionnement de l'association est également très similaire à celui de l'association américaine, les avocats font une révision des cas et les réexaminent, ils font une analyse approfondie des dossiers.



*Alfred Chestnut, Andrew Stewart et Ransom Watkins
Accusés pour meurtre
Condamnés à perpétuité
Innocentés 36 ans après leur arrestation*

IV. L'erreur judiciaire : affaires connues

1. L'Affaire de la joggeuse de Central Park

a. Les faits

L'affaire de la joggeuse de Central Park est un des cas d'erreurs judiciaires les plus connus au monde. Tout s'est déroulé le 19 avril 1989, quand la police a été informée qu'une femme avait été retrouvée violée et presque morte à Central Park. La jeune femme avait seulement 28 ans lorsqu'elle a été violée et laissée pour morte dans le parc cette nuit-là. Lorsqu'elle a été retrouvée, elle était inconsciente et avait le crâne fracturé, sa température corporelle était anormale et elle avait également déjà perdu 75% de son sang. La police s'est immédiatement rendue sur le lieu du crime et par malchance un groupe de jeunes noirs et hispaniques se trouvait également dans ce parc. Il ne faut pas oublier que à cette époque, la ségrégation raciale existait encore et que pour les policiers des jeunes noirs et hispaniques étaient des coupables idéaux, même s'ils n'avaient aucune preuve contre eux. Le problème est que lorsque la jeune femme s'est rétablie, elle ne se rappelait plus ce qui s'était passé, elle n'avait aucun souvenir de l'agression qu'elle avait subie. Cela voulait dire qu'elle ne se rappelait pas à quoi ressemblait son agresseur, elle ne pouvait donc pas prouver leur innocence.

La police a immédiatement accusé cinq jeunes garçons qui eux étaient également dans le parc le soir du crime, mais qui n'avaient rien à voir avec l'affaire. Les cinq accusés étaient Korey Wise, Kevin Richardson, Raymond Santana, Yuseef Salaam et Antron McCray. C'est cinq garçons ont immédiatement été arrêtés par la police et ont été placés en garde à vue pour des interrogatoires pendant lesquels ils ont pratiquement été forcés d'avouer qu'ils étaient impliqués dans l'agression de cette femme ce soir-là. Les policiers avaient dit à quelques-uns des cinq jeunes garçons que, s'ils avouaient, ils pouvaient rentrer chez eux et continuer à vivre normalement, sans devoir en subir toute sorte de conséquences. Les garçons avaient été gardés pour les interrogatoires pendant des heures et des heures sans leurs parents, ce qui normalement est illégal, considérant qu'ils étaient tous mineurs. Ils étaient âgés entre 14 et 16 ans et après des heures et des heures d'interrogatoires, ils ont tous fini par avouer avoir été impliqués dans l'agression. Ces aveux avaient également tous été filmés.

Bien évidemment, les procureurs n'avaient aucune preuve qui pouvaient vraiment prouver que les cinq garçons étaient réellement coupables, mais les aveux des cinq jeunes ont été considérés comme des preuves. Une autre « preuve » qui a été présentée à la cour est un cheveu qui avait été retrouvé sur les lieux du crime. Ce cheveu était « semblable » aux cheveux de Kevin Richardson, un des accusés. C'est seulement

une année plus tard, que les garçons sont condamnés, Korey Wise étant le plus âgés des cinq adolescents a été reconnu en tant qu'adulte et a été reconnu coupable d'agression, d'abus sexuel et d'émeute.

Comme il avait été présenté en tant qu'adulte à la cour, Korey a été envoyé dans une prison pour adultes à l'âge de seize ans. Il a aussi été condamné à une peine de cinq à quinze ans de prison, ce qui été plus long et plus dur que les condamnations contre les autres adolescents.

C'est seulement en 2002, douze ans plus tard, que justice a été faite. Korey était le seul qui se trouvait encore derrière des barreaux. Matias Reyes, un meurtrier et violeur est reconnu coupable, il se trouvait déjà en prison lorsqu'il a admis être le seul responsable pour l'agression de la jeune femme. Quelques jours avant l'attaque de la joggeuse, Reyes avait également commis une attaque identique en utilisant le même modus operandi. Après que Reyes a avoué être le vrai coupable de l'agression, des tests ADN ont été faits pour pouvoir confirmer qu'il s'agissait réellement de lui, qu'il se trouvait avec la jeune femme ce soir-là. Les tests ont ainsi confirmé qu'il s'agissait de Reyes, qu'il était le vrai coupable et non les cinq adolescents qui avait été accusés d'avoir agressé la femme. Les cheveux qui avaient été utilisés en tant que preuve, ont aussi été testés et les cheveux correspondaient également à ceux de Reyes. C'est donc le 19 décembre 2002 que les condamnations des cinq hommes ont finalement été annulées. Korey est celui qui a passé le plus de temps en prison, en tout, il a passé onze ans et demi en pison pour un crime qu'il n'avait pas commis. Après leur libération et la confirmation de leur innocence, chacun d'entre eux a fini par recevoir un million d'euro par année passée en prison.

La question que l'on peut se poser est comment leur innocence a-t-elle finalement été prouvée et quand est-ce que le vrai coupable a été retrouvé ?

Après plusieurs années de prison, Korey Wise, vu comme un adulte au moment de sa condamnation, se trouvait toujours en prison le jour où il y a rencontré par hasard, le vrai coupable. Les deux prisonniers s'y sont rencontrés et après être touchés par leur rencontre, Matias Reyes, le vrai coupable, a fini par confesser le crime qu'il avait commis. Après cette confession, des tests ADN ont été faits pour garantir qu'il était bien le vrai coupable, ces tests correspondaient bien à son ADN. Après tout cela, l'innocence des cinq jeunes de Central Park devenus des hommes a été confirmée et les accusations contre eux ont été levées.

Après avoir fait une analyse de ce qui s'est passé avec les cinq garçons faussement accusés d'agression, on peut bien s'imaginer que cela s'est produit pendant une période où le monde était divisé en deux groupes, ou plus précisément lors d'une période où la ségrégation raciale était très présente.

Ainsi, lors de l'arrestation des cinq garçons, les tensions raciales étaient très fortes et il est clair que cela a eu un impact sur l'arrestation et le procès des jeunes garçons. Les gens n'avaient pas besoin de preuves pour être sûrs que ces garçons étaient les vrais coupables de l'agression de la jeune femme, ils étaient persuadés que, puisque les jeunes avaient une autre couleur de peau, ils étaient de potentiels coupables et ne s'intéressaient même pas de savoir si les accusations étaient vraies ou fausses.

C'était une période où, si jamais, une personne de couleur se trouvait dans le mauvais quartier, elle pouvait se faire agresser par un groupe de blancs sans raison. Central Park joue lui aussi un grand rôle dans cette affaire, pas seulement parce que c'est l'endroit où l'agression a eu lieu, mais parce que à cette époque, le Park avait une mauvaise réputation. Pendant la journée, le Park était un endroit dans lequel plein de gens se réunissaient et passaient leur journée, mais pendant la soirée, le Park était un endroit que beaucoup de gens évitaient, puisque c'était devenu un endroit dangereux où il y avait souvent des vols ou des agressions. Par contre, le Park n'était pas le seul endroit dangereux, en fait, entre les années 80 et les années 90, New York était tout simplement une ville qui avait un taux de criminalité très élevé.

En plus, à New York, c'était la période pendant laquelle le crack est devenu une drogue très consommée par beaucoup de gens alors qu'elle était illégale.

De nos jours, New York est une des villes au monde la plus visitée et a beaucoup évolué, que ce soit dans la communauté ou dans la réputation, mais une chose n'a pas changé, depuis toujours New York est divisé par deux communautés, d'un côté nous avons le peuple pauvre et de l'autre côté il y a les riches. Dans les années 80, cette division était déjà existante et elle était encore plus présente que de nos jours, mais à l'époque, beaucoup de crimes y étaient commis et comme le taux de criminalité était très élevé, cela peut peut-être être une explication à cette division en deux mondes. Les riches étaient dans de très bonnes situations, ils avaient tout ce dont ils avaient besoin et vivaient une vie parfaite contrairement aux situations dans lesquelles se trouvaient les pauvres, problèmes financiers et drogues. Tout cela faisait partie de la réputation que New York avait à ce moment-là : graves problèmes de ségrégation raciale, division du peuple, problèmes de drogues etc. Les cinq garçons qui ont été arrêtés par la police pour l'agression de la jeune femme au Central Park étaient simplement les coupables parfaits, ils avaient une autre couleur de peau et venaient tous de quartiers qui avaient une mauvaise réputation.



Les cinq du Central Park

Trisha Meili, aussi connue comme la joggeuse du Central Park est la femme qui par malchance avait été attaquée par un homme dans le parc lors de son jogging quotidien. Trisha raconte qu'elle avait l'habitude de sortir faire son jogging trois à quatre fois par semaine, cette nuit était donc l'une de ces fois. Elle a raconté que le parc était un endroit merveilleux à ses yeux et que d'y faire son jogging la rendait heureuse et elle le ressentait comme une libération. Elle avait seulement 28 ans lors de l'accident et a dû passer 12 jours dans le coma. Après s'être réveillée, les blessures étaient tellement graves, qu'elle ne pouvait plus se rappeler de ce qui lui était arrivé. Bien évidemment cela a eu des conséquences sur l'arrestation des cinq garçons, puisqu'elle ne pouvait pas identifier la personne qui l'avait agressée. Heureusement Trisha Meili a survécu à son attaque et a même écrit un livre sur son histoire. Le livre a été publié en 2003 et s'appelle « I Am the Central Park Jogger: A Story of Hope and Possibility ».

b. Dans leur regard

L'affaire de la joggeuse est une affaire qui est connue mondialement. L'histoire a bien évidemment attiré l'attention du monde entier, mais ce qui a également fait que le monde entier en parle c'est la mini-série qui se trouve sur Netflix et qui s'appelle « *Dans leur regard* ».

En 2019, Netflix a sorti une nouvelle mini-série qui a fait polémique dans le monde entier, tout le monde la connaissait et tout le monde en parlait. La série se consacre à l'histoire des cinq jeunes garçons qui ont été arrêtés par la police à New York en 1989. La série montre la vie des cinq garçons et comment ils ont tous vécus leur injuste incarcération. Elle nous montre tous les aspects du sujet, la vie des jeunes en prison, leur vie à la maison, leur combat pour leur justice et surtout tout ce que les médias de l'époque, donc la télévision

et les journaux, ne montraient pas. La série donne un très bon aperçu de comment ces affaires étaient réglées à l'époque et comment, même si certaines personnes ont encore du mal à l'avouer, le racisme et la ségrégation raciale jouaient un très grand rôle dans ces affaires.

En tout, la mini-série est composée de quatre épisodes qui chacun dure entre 60 et 90 minutes. Dans le premier épisode, nous pouvons voir l'arrestation des cinq jeunes garçons et les interrogatoires qui ont été faits le jour de leur arrestation. Il se consacre donc plus au déroulement de l'arrestation et des interrogatoires, il montre également dans quelle situation les familles et les cinq garçons eux-mêmes se sont retrouvés lorsqu'ils ont été accusés de viol et de meurtre. Dans le deuxième épisode, nous assistons aux différents procès et la vie en prison des quatre mineurs. Le deuxième épisode fait également référence à Donald Trump qui lui avait demandé à ce que la peine de mort soit réinstaurer aux États-Unis pour punir ces cinq garçons. Le troisième épisode montre la vie des quatre mineurs après leur libération lorsqu'ils étaient encore considérés comme coupables, donc aux yeux du public et de la loi, ils étaient encore des criminels. Dans cet épisode, nous pouvons réellement voir quel effet la prison a eu sur les différents garçons et comment un ex-prisonnier doit vivre sa vie après avoir été accusé de meurtre et de viol.

Le quatrième épisode, le dernier, et également le plus long épisode, se concentre principalement sur la vie de Korey Wise, qui lui était le plus âgé des cinq garçons et qui a également été le seul à avoir été envoyé dans une prison pour adultes. Korey Wise avait été condamné à une peine plus longue que celle des autres jeunes hommes. Dans l'épisode nous pouvons voir son parcours en prison et comment il a vécu lors de son séjour en prison. Sa rencontre avec le vrai coupable et sa libération son aussi représentés dans cet épisode.

2. L'erreur judiciaire : autres affaires connues

a. Brenton Butler

Brenton Butler avait seulement 15 ans lorsqu'il a été accusé du meurtre d'un touriste aux États-Unis. En mai 2000, une femme est tuée par un tir dans la tête en présence de son mari devant un motel. Le coupable a immédiatement pris la fuite, ce qui a empêché la police de trouver le coupable. Par hasard, lorsque la femme a été tuée, Brenton Butler se trouvait à quelques mètres de la scène de crime, la police l'a suspecté d'être le criminel et l'a amené devant son mari pour confirmer s'il était le vrai tueur. Le mari de la femme a immédiatement identifié Brenton comme le coupable. Lors de son interrogatoire, Brenton a fini par avouer le crime, mais plus tard lors du procès, il s'est avéré que la police l'avait intimidé et l'a agressé physiquement pour qu'il avoue. L'histoire de Brenton a été un choc en 2003 Jean-Xavier de Lestrade a réalisé un film documentaire sur son cas, « Le coupable idéal ».

b. Valentino Dixon

Valentino Dixon est né le 20 octobre en 1969 et a eu, depuis toujours, un talent et une passion pour l'art. En août 1991 Valentino est arrêté pour avoir commis un meurtre et pour avoir tiré sur trois autres personnes. Deux jours après son arrestation, le vrai coupable a fini par avouer le crime, mais il n'a pas été arrêté et la police a continué à accuser Valentino Dixon. Il a été condamné à 38 ans de prison. Valentino avait des difficultés à s'habituer à sa nouvelle vie en prison et c'est ainsi qu'il a recommencé peindre. À un moment donné, Valentino a été invité à peindre le 12e trou du légendaire Augusta National Golf Club. Valentino n'avait encore jamais mis les pieds dans un terrain de Golf, donc en s'inspirant de magazines de Golf il a réussi à peindre le 12e trou du légendaire Augusta National Golf Club. Il dit que c'est à ce moment précis qu'il a réalisé que peindre de l'art concernant le Golf était sa nouvelle passion. En 2018, l'innocence de Valentino a été prouvée et il a pu être libéré de prison, en tout il a passé 27 ans en prison.



Valentino Dixon

c. Richard Phillips

Richard Phillips est une personne très importante dans l'histoire de l'erreur judiciaire, puisqu'il est la personne qui a passé le plus de temps en prison alors qu'il était innocent. En tout Richard Phillips a dû passer 45 ans derrière les barreaux. En 1972, Richard Phillips est accusé de meurtre et a donc été condamné à la prison à vie. L'erreur qui a été commise lors de son procès est une erreur qui n'avait pas directement à faire avec les investigateurs, mais avec les témoignages qui avaient été faits. En effet, il s'est avéré que les témoignages étaient faux, les personnes qui avaient témoigné n'avaient pas raconté la vérité, ce qui a eu pour conséquence que Richard Phillips a été condamné. Tout comme Valentino Dixon, Richard Phillips a réalisé qu'il avait une passion pour la peinture en prison et après sa libération, en 2018, il a commencé à vendre ses peintures. Avec l'aide d'un programme de l'Université du Michigan, l'Innocence Clinic, il a pu prouver son innocence et son parcours vers sa libération a commencé lorsque le vrai coupable a avoué qu'il avait commis le crime dont Richard Phillips avait été accusé.

V. Conclusion

En faisant mes recherches et me renseignant sur le sujet de l'erreur judiciaire, j'ai remarqué à quel point de nos jours il est possible qu'une erreur se produise lors d'un procès et à quel point une personne peut en souffrir. J'ai également réalisé que, au moment précis où j'écris, un nombre important de prisonniers se trouve derrière des barreaux alors qu'ils sont innocents. Ces personnes perdent des années précieuses de leur vie et se battent tous les jours pour leur libération et pour prouver leur innocence. J'ai aussi compris que malheureusement en France ou en Europe, contrairement à l'Amérique, le système judiciaire a du mal à reconnaître qu'il se trompe. Selon les statistiques, en France par exemple, l'erreur judiciaire n'existe pas officiellement, vu que le nombre de procès en appel ou opposition est presque nul. Malheureusement je pense que la réalité est bien différente.

En écrivant mon Trape j'ai appris beaucoup de choses sur ce sujet et j'ai réalisé que l'erreur judiciaire est un sujet très important dont beaucoup de gens ne connaissent pas l'importance.

Plus trad, j'aimerais moi-même explorer le monde du droit et y faire ma carrière, devenir avocate serait un objectif pour moi. En écrivant ce Trape j'ai réalisé que le métier d'avocat est un métier très dur et que la vie d'une personne se trouve parfois entre tes mains. Mais, au lieu de me démotiver à devenir avocate lorsque je serai adulte, ce Trape m'a aidée à réaliser que devenir avocate est un rêve que j'espère réaliser un jour. Pour être une bonne avocate, il faut être honnête et prêt à consacrer des heures à une personne pour l'aider et lui « sauver la vie ». Pour moi être avocat est avoir la possibilité de changer les choses, d'améliorer une situation et d'aider quelqu'un. Cela est tout ce que je voudrais être dans mon futur, je veux pouvoir défendre des gens qui ont besoin d'aide et qui méritent de la justice.

Il faut rendre justice à toutes les personnes qui sont victimes d'injustice et qui ont été victimes d'erreur judiciaire et cela est la raison principale pour laquelle j'ai décidé d'écrire mon Trape sur ce sujet. Il faut sensibiliser les gens sur ce sujet et prendre conscience que les choses doivent changer. Il faut se battre pour les gens qui ont subi une arrestation injuste et veiller à ce que les lois changent à ce que l'on puisse éviter des erreurs judiciaires.

Sources :**Livres :**

Aron Mattieu : Les grandes Plaidoiries des ténors du barreau ; Éditions Pocket ; Paris, 2013 ; 285p.

Inchauspé Dominique : L'erreur judiciaire ; Presses Universitaires de France ; Paris, 2010 ; 524p.

Vergès Jacques : Les erreurs judiciaires ; Que sais-je ? ; Presses Universitaires de France ; Paris, 2019 ; 124p.

Sites internet :

[UHBP 2015 / L'erreur judiciaire, une fatalité ? \(affiches-parisiennes.com\)](http://affiches-parisiennes.com)

[Erreur judiciaire : définition, révision et réparation - Ooreka](#)

[Dans l'enfer de l'erreur judiciaire - Le Temps](#)

[Lloyd Pierce fait un don à une association de victimes d'erreurs judiciaires | Basket USA](#)

[Innocence project, la dernière chance des condamnés à tort. \(rtl.fr\)](#)

["Innocence Project" arrive en France \(franceinter.fr\)](#)

["Projet Innocence" : Les avocats de la dernière chance \(nouvelobs.com\)](#)

[Sylvain Cormier, avocat : "Le chiffre des innocents en prison est largement inférieur à la réalité" \(telerama.fr\)](#)

[Innocence Project, la traque des erreurs judiciaires - Témoignage Chrétien \(temoignagechretien.fr\)](#)

[Contre l'erreur judiciaire, le projet "Innocence" \(tv5monde.com\)](#)

["La voie de la justice", un film éprouvant mais nécessaire sur le couloir de la mort | Le HuffPost \(huffingtonpost.fr\)](#)

[«La voie de la justice», un film nécessaire | Slate.fr](#)

[Arras film festival 2018 : j'ai vu Une intime conviction – Arras Film Festival – EPSI Baudimont – ESJ \(arrasfilmfestival-epsi.fr\)](#)

[Erreur judiciaire : définition, révision et réparation - Ooreka](#)

[Erreur judiciaire : de quoi parle-t-on ? | Challenge.ma](#)

[Qu'est-ce qu'une erreur judiciaire ? – Les petits citoyens](#)

[« Jamais sans toi, Louna » : une erreur judiciaire inspirée d'une histoire vraie \(nouvelobs.com\)](#)

[Nous Connaître | Innocence Project France \(andreavoisard-portfolio.fr\)](#)

<https://innocenceproject.org/cases/korey-wise/>

<http://tasteofusa.fr/le-new-york-des-annees->

80/#:~:text=Dans%20les%20ann%C3%A9es%2080%2C%20New,de%20d%C3%A9linquance%20et%20de%2

[Ocrimes.](#)

[Définition : Judiciaire, pouvoir judiciaire \(toupie.org\)](#)

[Définition : Ordre juridique \(toupie.org\)](#)

<https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/jr13/p5a.html>

[Peine de mort en Europe et dans le monde : faits essentiels | Actualité | Parlement européen \(europa.eu\)](#)

[Garde à vue : les 12 points à connaître - Trouvotreavocat.com](#)

[Pacte international relatif aux droits civils et politiques \(résumé\) - Conseil de l'Europe \(coe.int\)](#)

[Le Projet Innocence lutte contre les erreurs judiciaires \(20minutes.fr\)](#)

[527 - Un programme Innocence Project en gestation à Lyon ! - Blog des Innocents Injustement Accusés \(canalblog.com\)](#)

[Les 9 grandes erreurs de la justice française depuis 1945 | CNEWS](#)

[Droit civil et droit pénal : c'est quoi la différence ? - Ça m'intéresse \(caminteresse.fr\)](#)

[Qu'est-ce qu'une erreur judiciaire ? – Les petits citoyens](#)

[Education civique | Fiches exposés Mon Quotidien | Playbac Presse Digital](#)

[f251665291b733969e0f413e03d827efaf4ba7c8.pdf \(playbacpresse.fr\)](#)

[Comment contester une décision de justice | Dossier Familial](#)

[Faire appel ou pas, bien connaître les conséquences. Par Brigitte Bogucki, Avocat. \(village-justice.com\)](#)

[Jurés populaires : près de 7 Français sur 10 sont concernés - Le Parisien](#)

[La justice en action : le tribunal correctionnel – Salle 106, Mme Ollier \(lewebpedagogique.com\)](#)

[Justice : une journée au tribunal des accusés à tort - Le Parisien](#)

[Trop d'innocents en prison, selon le juge Lambert \(ouest-france.fr\)](#)

[Erreur judiciaire : de quoi parle-t-on ? | Challenge.ma](#)

[Erreur judiciaire : définition, révision et réparation - Ooreka](#)

[15 ans de prison pour rien - 1jour1actu.com - L'actualité à hauteur d'enfants !](#)

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjv18bKwoPwAhVsgv0HHfCbVAQFjAKegQIAhAD&url=http%3A%2F%2Fprison.eu.org%2FIMG%2Fdoc%2FB7_CONTESTER_UNE_CONDAMNATION.doc&usq=AOvVaw1gHzJeJ922EPerR78PnBX0

[Condamnations et peines | service-public.fr \(service-public.fr\)](#)

[Prison ferme | service-public.fr \(service-public.fr\)](#)

[Justice / Portail / Outils pédagogiques](#)

[Les erreurs judiciaires - évolution et conséquences \(vosjours.fr\)](#)

[Dans l'enfer de l'erreur judiciaire - Le Temps](#)

[La perpétuité incompressible est-elle une peine de mort déguisée ? | L'Humanité \(humanite.fr\)](#)

[Perpétuité : la mort pénale existe encore – Observatoire International des Prisons \(oip.org\)](#)

[“Usual suspects” dans la vraie vie : les inégalités qui hantent la figure du coupable idéal \(franceculture.fr\)](#)

[Les innocents célèbres \(20minutes.fr\)](#)

[En prison pour meurtre depuis 20 ans, il est innocenté grâce à la généalogie génétique, une première | LCI](#)

[La police américaine utilise les données ADN des sites de généalogie pour résoudre des affaires de meurtre \(lemonde.fr\)](#)

[USA: une erreur judiciaire corrigée grâce à la généalogie génétique, une première \(science.lu\)](#)

[Organisation de la justice - La Justice - Luxembourg \(public.lu\)](#)

[Ministère de la Justice // Le gouvernement luxembourgeois](#)

[Procédure et recours - Organisation de la justice - La Justice - Luxembourg \(public.lu\)](#)

[Juridictions sociales - Organisation de la justice - La Justice - Luxembourg \(public.lu\)](#)

[Cour d'appel - Organisation de la justice - La Justice - Luxembourg \(public.lu\)](#)

[Procédure et recours - Organisation de la justice - La Justice - Luxembourg \(public.lu\)](#)

[Recours - Affaires pénales - La Justice - Luxembourg \(public.lu\)](#)

[Peine de mort | Amnesty International](#)

[Le système judiciaire au Grand-Duché de Luxembourg \(bovelawoffice-avocats.fr\)](#)

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/penmarch-29760/chronologie-retour-sur-laffaire-loic-secher-condamne-tort-pour-viol-1398654>

https://programmeinnocencefrance.fr/?page_id=81

<https://innocenceproject.org/all-cases/2/>

<https://translate.google.com/translate?hl=fr&sl=en&u=https://innocenceproject.org/&prev=search&pto=ae>

<https://www.liberation.fr/medias/2002/05/23/voyage-au-coeur-de-l-injustice-a-l->

[americaine 404359/#:~:text=Brenton%20Butler%2C%2015%20ans%2C%20est,meurtrier%20a%20pris%20la%20fuite](https://www.liberation.fr/medias/2002/05/23/voyage-au-coeur-de-l-injustice-a-l-americaaine-404359/#:~:text=Brenton%20Butler%2C%2015%20ans%2C%20est,meurtrier%20a%20pris%20la%20fuite)

https://en.wikipedia.org/wiki/Brenton_Butler_case

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Un_coupable_id%C3%A9al_\(documentaire\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Un_coupable_id%C3%A9al_(documentaire))

<https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/detenu-tort-pendant-45-ans-richard-philips-va-recevoir-1-5-million-de-dollars-6361560>

<https://www.valentinodixon.com/my-story>

<https://www.lesoir.be/262829/article/2019-11-26/etats-unis-trois-hommes-innocentes-apres-36-ans-de-prison-la-suite-dune-erreur>

<https://www.voscours.fr/blog/erreurs-judiciaires>

<https://innocenceproject.org/cases/korey-wise/>

<http://tasteofusa.fr/le-new-york-des-annees->

[80/#:~:text=Dans%20les%20ann%C3%A9es%2080%2C%20New,de%20d%C3%A9linquance%20et%20de%20crimes](http://tasteofusa.fr/le-new-york-des-annees-80/#:~:text=Dans%20les%20ann%C3%A9es%2080%2C%20New,de%20d%C3%A9linquance%20et%20de%20crimes)

<https://innocenceproject.org/cases/korey-wise/>

<http://tasteofusa.fr/le-new-york-des-annees->

<80/#:~:text=Dans%20les%20ann%C3%A9es%2080%2C%20New,de%20d%C3%A9linquance%20et%20de%20crimes>

<http://www.sympatico.ca/actualites/decouvertes/histoire/pires-erreurs-judiciaires-1.1484682>

<https://www.oneheart.fr/articles/innocents-ces-afro-americains-sont-condamnes-a-plus-de-30-ans-de-prison-19922>

<https://www.lesoir.be/262829/article/2019-11-26/etats-unis-trois-hommes-innocentes-apres-36-ans-de-prison-la-suite-dune-erreur>

Images :

<https://www.si.com/golf/2019/03/27/valentino-dixon-golf-digest-paintings-life-sentence-murder-conviction>

<https://people.com/tv/when-they-see-us-cast-say-the-story-of-central-park-five-now-a-triumph/>

<https://innocenceproject.org/cases/james-bain/>

<https://magazine.uc.edu/issues/0317/blind-injustice.html>

<https://www.nofi.media/2021/04/george-stinney-jr-ladolecent-de-14-ans-innocente-70-ans-apres/35445>

<https://www.theguardian.com/us-news/2019/nov/30/baltimore-men-exonerated-36-years-alfred-chestnut-ransom-watkins-andrew-stewart>

<https://morbidology.com/the-wrongful-conviction-of-james-joseph-richardson/>